Nations Unies A/75/6 (Sect. 3)/Add.5

Assemblée générale

Distr. générale
5 juin 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 141 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2021

Projet de budget-programme pour 2021

Titre II
Affaires politiques

Chapitre 3
Affaires politiques

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Résumé

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour 2021, dont le montant s'élève à 137 921 000 dollars (déduction faite des contributions du personnel).

* A/75/50.

20-07516 (F) 140720 170720

Merci de recycler

Table des matières

Page

I. Vue d'ensemble de la Mission 3

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019** 4

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021*** 20

1. Montant total des ressources nécessaires 20

2. Effectifs nécessaires 21

3. Ressources financières 39

4. Analyse des ressources nécessaires 39

5. Ressources extrabudgétaires 44

Annexes

I. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/263 A ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale 45

II. Proposition concernant l'évolution des effectifs par unité administrative 48

III. Effectifs nécessaires par lieu d'affectation 51

IV. Organigrammes 53

V. Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2020 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes 57

VI. Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature) 67

VII. Coût des services de sécurité pour 2021 68

** La partie consacrée au projet de plan-programme pour 2021 est soumise à l'Assemblée générale pour examen, conformément aux procédures et pratiques budgétaires établies et dans le respect des dispositions du paragraphe 13 de la résolution 72/266 A.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution 72/266 A, la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

I. Vue d'ensemble de la Mission

(137 921 000 dollars)

Avant-propos

L'Afghanistan est toujours un pays en conflit, où les conditions de sécurité restent précaires et les victimes civiles nombreuses. En 2019, le nombre de civils tués à cause du conflit a atteint un triste record, dépassant les 100 000 depuis que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a commencé à recueillir systématiquement des données sur le conflit, en 2009. La situation humanitaire demeure grave : on estime à 9,38 millions le nombre de personnes dans le besoin en 2020 et plus de 80 % des Afghans sont encore en proie à une pauvreté extrême, vivant avec moins de 1,90 dollar par jour.

La signature, en février 2020, de la Déclaration conjointe de la République islamique d'Afghanistan et des États-Unis d'Amérique pour l'instauration de la paix en Afghanistan et de l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban a marqué un grand pas de plus vers la tenue de négociations officielles entre Afghans. Les États-Unis ont également demandé aux Taliban des assurances concrètes concernant la réduction de la violence dans l'optique d'un cessez-le-feu global, que le peuple et le Gouvernement afghans continuent d'appeler de leurs vœux. Les Afghans se sont dits préoccupés par les concessions qui pourraient être faites dans le cadre du processus de paix, lesquelles risquent de mettre en péril les acquis de ces vingt dernières années ou presque, notamment en ce qui concerne les droits humains, l'autonomisation des femmes, l'état de droit et la liberté d'expression et des médias.

Après l'élection des membres de la chambre basse de l'Assemblée nationale, qui a eu lieu en octobre 2018 après avoir été reportée depuis 2015, la nouvelle Assemblée a été inaugurée à la fin d'avril 2019. Le Président, Mohammad Ashraf Ghani, a été investi pour un second mandat en mars 2020 à la suite de l'élection présidentielle tenue en septembre 2019. Le soutien actif que le Gouvernement a apporté dans le cadre de son plan d'action national sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité a permis d'accroître plus avant la participation des femmes afghanes à la vie politique et leur représentation dans les structures gouvernementales. Des réformes dans le secteur de la justice ont été annoncées, ainsi que des mesures de lutte contre la corruption et une nouvelle politique de gouvernance à l'échelon infranational. L'exécution de ces réformes n'a toutefois guère avancé, et les institutions de l'État continuent de manquer de solidité. Malgré des progrès concernant le recouvrement des recettes intérieures, le pays a été largement tributaire des donateurs internationaux pour financer les services de base, et la croissance économique n'a pas été suffisante pour améliorer véritablement les conditions de vie matérielles de la plupart des Afghans.

En 2021, la MANUA continuera d'aider l'Afghanistan à instaurer la paix et la stabilité, lesquelles reposent sur de meilleures conditions socioéconomiques, une protection plus efficace des droits fondamentaux de tous les Afghans, le respect de l'état de droit et la mise en place d'institutions plus responsables. Comme le prévoit son mandat, elle usera de ses bons offices pour appuyer le processus de paix, promouvoir la coopération régionale et renforcer les capacités des institutions locales chargées de la défense des droits de l'homme. La conférence ministérielle sur l'Afghanistan qu'il est prévu de tenir en 2020 sera consacrée au financement des donateurs pour la période de 2021 à 2024 ainsi qu'à la révision du Cadre national pour la paix et le développement et du Cadre de responsabilité mutuelle. La Mission continuera, dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan, d'aider le Gouvernement à atteindre son objectif d'autonomie économique et sociale tout au long de la Décennie de la transformation (2015-2024).

La Représentante spéciale du Secrétaire général
pour l'Afghanistan,
Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies
en Afghanistan
(*Signé*) Deborah **Lyons**

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019

Orientations générales

Mandat et considérations générales

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est chargée d'aider le peuple et le Gouvernement afghans à promouvoir la paix et la stabilité dans le pays. Son mandat a été défini dans les résolutions 1401 (2002) et 1662 (2006) du Conseil de sécurité, et prorogé par les résolutions 1746 (2007), 1806 (2008), 1868 (2009), 1917 (2010), 1974 (2011), 2041 (2012), 2096 (2013), 2145 (2014), 2210 (2015), 2274 (2016), 2344 (2017), 2405 (2018) et 2460 (2019). Le 17 septembre 2019, par sa résolution 2489 (2019), le Conseil l'a reconduit jusqu'au 17 septembre 2020.

2 La MANUA continuera d'user de ses bons offices pour contribuer à la paix et à la stabilité en Afghanistan et coordonner l'action civile internationale menée en vue de concrétiser les priorités nationales, conformément aux objectifs du programme d'action à long terme du pays, et de parvenir à l'autonomie, comme le prévoit la Décennie de la transformation (2015-2024). En 2021, ses priorités stratégiques seront les suivantes : faciliter, si le Gouvernement lui en fait la demande, le processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans ; promouvoir la stabilité politique ; contribuer à la promotion et à la protection des droits humains et des libertés fondamentales ; diriger et coordonner l'action civile internationale menée à l'appui du programme de réforme du Gouvernement ; favoriser la coopération régionale pour tout ce qui concerne la paix et la stabilité en Afghanistan ; améliorer la cohérence des efforts déployés par les entités des Nations Unies en Afghanistan. La Mission assurera l'exécution du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et tiendra compte des questions de genre dans la concrétisation de chacune des priorités correspondantes.

Programme de travail

Objectif

3. L'objectif auquel la Mission contribue est de créer les conditions nécessaires à la paix et à la stabilité et, pour ce faire, de jeter les bases d'une administration publique inclusive et représentative et d'institutions efficaces et responsables et de tracer un chemin cohérent et durable vers l'instauration de conditions économiques et sociales propices à l'autonomie.

Stratégie

4. Afin de contribuer à la création des conditions nécessaires à la paix et à la stabilité en Afghanistan, la Mission facilitera, à la demande du Gouvernement afghan, le processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans en menant des actions de sensibilisation et en usant de ses bons offices, notamment en proposant et en promouvant des mesures de confiance et en favorisant le consensus et la coopération pour la paix et la stabilité aux niveaux international, régional, national et infranational. Il s'agira notamment de soutenir les efforts visant à protéger les acquis des dernières années, à mettre en œuvre des initiatives locales de paix et de sensibilisation, à renforcer les capacités et à consolider le rôle des entités de paix et de la société civile, et à garantir que les femmes, les jeunes et les minorités soient véritablement représentés dans les processus de paix et les efforts de consolidation de la paix pilotés par le pays. En outre, la Mission donnera au Gouvernement, à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme et à la société civile les moyens de promouvoir, de

respecter et de protéger plus efficacement les droits humains et les libertés fondamentales et de mieux se conformer aux dispositifs internationaux de défense des droits de l'homme, y compris en ce qui concerne la protection des femmes et des enfants, la défense des droits des détenus et l'adoption d'une approche de la justice transitionnelle axée sur les victimes. Ces activités devraient permettre de mettre en place un processus de paix entre Afghans associant toutes les parties, qui sera assorti d'un dialogue national et d'une coopération constructive à l'échelle régionale, et d'amener le pays à s'engager résolument à respecter, protéger et promouvoir les droits humains et à en assurer l'exercice. Parmi les résultats déjà obtenus dans ce domaine, citons le rôle plus actif que jouent les femmes, les jeunes, les minorités et les autres groupes vulnérables dans les processus politiques, la préparation d'un processus de paix entre Afghans, le règlement des conflits locaux et la capacité accrue des institutions nationales à veiller au respect des obligations en matière de droits de l'homme, ainsi que les mesures prises pour promouvoir et faciliter la réduction du nombre de victimes civiles.

5. Pour contribuer à jeter les bases d'une administration publique inclusive et représentative et d'institutions efficaces et responsables, la Mission s'acquittera des tâches suivantes : faciliter les processus politiques afghans grâce à ses bons offices ; contribuer à la tenue d'élections crédibles et inclusives, y compris en appuyant les réformes électorales, en renforçant les capacités des organismes de gestion des élections et en accroissant la participation des femmes ; soutenir l'action menée par le Gouvernement pour lutter contre la corruption et réformer le secteur de la justice, ainsi que pour mettre en œuvre sa politique de gouvernance infranationale ; faciliter la coopération entre le Gouvernement, la société civile et les autres parties prenantes sur les grandes questions de politique générale. Ces activités devraient permettre d'améliorer le fonctionnement, la représentativité et la responsabilité des institutions publiques nationales et infranationales qui sont à même de fournir des services de base plus équitables à la population, et de donner à l'Afghanistan les moyens de mieux faire respecter les lois par l'intermédiaire de l'appareil judiciaire officiel, conformément aux normes et standards internationaux. Parmi les résultats déjà obtenus dans ce domaine, citons : la formation du premier nouveau Parlement depuis 2011, intervenue à la suite des élections de 2018 grâce aux bons offices et au soutien technique des Nations Unies, la réforme des procédures électorales et l'amélioration des capacités techniques en vue de la tenue de l'élection présidentielle de 2019 ; l'élaboration de la stratégie de lutte contre la corruption pour 2017 ; l'adoption d'un nouveau code pénal.

6. Afin de contribuer à tracer un chemin cohérent et durable vers l'instauration de conditions économiques et sociales propices à l'autonomie, la Mission s'emploiera, avec le Gouvernement afghan et les donateurs, à mobiliser un financement international pour le reste de la Décennie de la transformation (2021-2024) et, en vue d'accroître au maximum l'efficacité collective de l'initiative Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan et en consultation et coordination étroites avec les entités nationales, les organismes humanitaires et les organismes de développement, les organisations régionales et les institutions financières internationales, elle aidera le Gouvernement à mettre en œuvre son programme de réforme. Ces activités devraient permettre : la fourniture, par les entités des Nations Unies et la communauté internationale, d'un appui cohérent propre à répondre aux besoins de développement de l'Afghanistan pendant le reste de la Décennie de la transformation (2021-2024), prévu par le cadre de responsabilité mutuelle qui sera adopté à la conférence d'annonces de contributions pour l'Afghanistan de 2020 ; la mise en place de mécanismes d'aide internationale au développement appelés à accompagner le processus de paix. La Mission facilitera l'exécution des étapes du programme de réforme du Gouvernement, la mobilisation de ressources et la coordination de l'action des organisations et des donateurs internationaux, et donnera aux institutions afghanes les moyens de mieux s'acquitter de leurs responsabilités, notamment dans les domaines de la gouvernance, de l'état de droit et de la lutte contre la corruption. Parmi les résultats déjà obtenus dans ce domaine, citons : l'accueil de la Conférence ministérielle de Genève sur l'Afghanistan de 2018, à l'issue de laquelle les engagements pris ont été renouvelés et énoncés dans un cadre de responsabilité mutuelle révisé ; la coprésidence du Conseil commun de coordination et

de suivi, dont le but était d'aider la communauté internationale à apporter un appui cohérent en faveur de la concrétisation des priorités du Gouvernement afghan en matière de développement et de gouvernance ; l'aide à la fourniture, par la communauté internationale, d'un soutien politique et matériel destiné à faciliter la mise en œuvre de réformes dans les domaines de la justice, de l'état de droit et de la sécurité publique, l'adoption de mesures de lutte contre la corruption, le développement du secteur privé, la gouvernance locale et le respect des droits humains.

Facteurs externes pour 2021

7. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2021 :

   a) Les intérêts divergents des parties prenantes nationales font qu'il sera très difficile d'adopter une politique de dialogue cohérente en cas d'ouverture de négociations entre Afghans et de parvenir à un règlement politique inclusif. L'action directe ou indirecte de fauteurs de troubles pourrait compromettre la conclusion et la mise en œuvre d'un accord de paix durable ;

   b) Pour que des négociations entre Afghans aboutissent, il faudra peut-être veiller à ce que les acteurs nationaux s'approprient largement le processus et s'engagent à appliquer les décisions prises à l'issue de ces négociations. La protection des libertés et des droits fondamentaux, notamment pour les femmes et les filles, la justice, la liberté d'expression et l'accès aux services sont des questions particulièrement importantes ;

   c) La situation en matière de sécurité restera instable aussi longtemps que persistera le conflit entre les forces gouvernementales et les éléments antigouvernementaux, ainsi que la criminalité. L'insécurité continuera d'empêcher la Mission et les acteurs du développement et de l'aide humanitaire d'atteindre certaines populations. En outre, l'existence de systèmes de taxation illégaux, le dynamisme de l'économie illicite, les enlèvements et le harcèlement criminel contribueront à maintenir l'instabilité, ce qui entravera l'extension de l'autorité de l'État, compliquera le travail de la Mission et perpétuera la dépendance à l'égard de mesures de sécurité musclées et le recours aux intermédiaires ;

   d) La fragilité politique, le manque de capacités en matière de gouvernance, la corruption, l'insuffisance de la croissance économique, la persistance des pressions subies par les organismes humanitaires, la pauvreté, les déplacements, le chômage, les migrations et les retours de personnes déplacées nuiront au développement social et économique de l'Afghanistan et perpétueront la dépendance du pays à l'égard de l'assistance internationale ;

   e) L'économie et le développement national seront largement tributaires des sommes allouées par les donateurs extérieurs, qui financent l'équivalent de 45 % du produit intérieur brut et de 75 % des dépenses publiques. La baisse des contributions versées par les donateurs et des investissements extérieurs pèsera sur la capacité de l'Afghanistan de gagner en autonomie d'ici à la fin de la Décennie de la transformation, en 2024, et d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 ;

   f) L'économie illicite, qui représente au moins 25 % du produit intérieur brut, continuera de déséquilibrer l'économie afghane, de faire obstacle au recouvrement légitime des recettes et de contribuer à la persistance du conflit, des activités criminelles et de la corruption.

8. La Mission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Dans le cadre de ses échanges avec les partis politiques, elle œuvre en faveur de l'intégration de ces questions dans les programmes et les structures des partis afin d'accroître la représentation des femmes, et dialogue avec la Commission électorale indépendante pour garantir une participation plus large et effective des femmes aux élections. En étroite coopération avec d'autres entités, elle favorise également la mise en œuvre du plan d'action

national sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, en particulier en ce qui concerne l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, l'éducation et les droits humains. La Mission accorde la priorité aux activités destinées à garantir que les femmes puissent participer pleinement, véritablement, efficacement et en toute sécurité à la prise de décision à tous les niveaux, se mobiliser et jouer un rôle moteur. Elle continuera de promouvoir la participation pleine et entière des femmes aux processus de paix aux niveaux national, régional et international. S'agissant des droits humains, elle fait figurer dans ses rapports des données ventilées sur les répercussions du conflit armé sur les femmes ainsi que sur l'établissement des responsabilités et la traduction en justice des auteurs de crimes de violence à l'égard des femmes et des filles. Les données recueillies permettront l'exécution d'activités de sensibilisation ciblées, comme la formulation de recommandations sur les mesures à prendre pour faire progresser l'application de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes.

9. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, la Mission aide, en collaboration avec les entités compétentes des Nations Unies, le Gouvernement afghan à faire avancer le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et à appliquer les mesures de confiance adoptées dans ce cadre. Elle favorisera également la participation du pays à divers mécanismes et initiatives régionaux et aide celui-ci à maintenir son dialogue et sa coopération avec les États d'Asie centrale, afin qu'il puisse jouer son rôle de point de liaison pour la région.

10. En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, la Mission collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies en vue d'améliorer la coordination, l'efficience et l'efficacité des différents programmes des Nations Unies en Afghanistan. Ses activités sont également guidées par le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et les mesures prises par le pays pour atteindre les objectifs de développement durable. En 2017, l'équipe de pays est convenue de prolonger jusqu'à 2021 le Plan-cadre 2015-2019 des Nations Unies pour l'aide au développement afin d'en faire coïncider l'échéance avec celle du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. En 2021, le Plan-cadre sera remplacé par un plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Dans le droit fil de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, la MANUA collabore avec l'ensemble des organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour fournir des directives techniques et des contributions permettant de renforcer les liens entre aide humanitaire, développement et consolidation de la paix. Elle œuvre en étroite coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, notamment dans les domaines de l'état de droit, de la lutte contre la corruption, de la gouvernance, des droits humains et de la problématique femmes-hommes, en portant une attention particulière aux questions de politique générale ainsi qu'aux bons offices à offrir pour faciliter les activités de programme concernées.

Activités d'évaluation

11. Il est prévu de procéder aux évaluations et auto-évaluations ci-après en 2021 : auto-évaluation des procédures permettant d'établir le concept de la Mission, y compris de l'appui apporté par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix à cet égard, le but étant de recenser les difficultés rencontrées et les possibilités qui s'offrent.

Exécution du programme en 2019, par rapport aux résultats escomptés

12. L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir l'instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à une paix et une stabilité durables (voir le projet de budget pour 2019), a été partiellement obtenu, comme le montrent la tenue de l'élection présidentielle de 2019 et l'amélioration des capacités institutionnelles des organismes de gestion des élections, deux résultats facilités par les bons offices et les conseils techniques fournis par la MANUA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

13. L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir l'amélioration de l'exercice des droits de l'homme de toutes et tous (voir le projet de budget pour 2019), a été obtenu, comme le montrent la réduction du nombre de victimes civiles dans les combats au sol et du nombre global de civils tués ou blessés par rapport à 2018, la diminution du nombre de victimes parmi les défenseurs et défenseuses des droits humains, la traduction en justice des auteurs présumés d'atteintes sexuelles contre des enfants, la révision de la loi de 2009 sur l'élimination de la violence contre les femmes et l'adoption de la loi de 2019 sur la protection des droits de l'enfant.

14. L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir l'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et de l'aide humanitaire fournies à l'Afghanistan et le renforcement des institutions afghanes (voir le projet de budget pour 2019), a été obtenu, comme le montrent l'application de la politique de gouvernance infranationale, les progrès accomplis dans la réforme de la fonction publique et la consolidation du rôle joué par la société civile sur le plan de la gouvernance, de même que l'harmonisation des activités du système des Nations Unies avec les priorités du Gouvernement en matière de développement et de réforme.

15. L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir l'amélioration du respect des engagements pris lors des conférences de Kaboul (2010), de Tokyo (2012), de Londres (2014) et de Bruxelles (2016), de la réalisation des objectifs de référence du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et de l'exécution des programmes prioritaires nationaux (voir le projet de budget pour 2019), a été obtenu, comme le montrent la convocation conjointe du Conseil commun de coordination et de suivi, qui a permis de promouvoir la fourniture, par la communauté internationale, d'un appui plus cohérent aux priorités du Gouvernement afghan en matière de développement et de gouvernance, les progrès accomplis par les entités gouvernementales et les donateurs au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Genève, ainsi que le soutien que la communauté internationale continue d'apporter sur les plans politique et matériel pour faciliter la mise en œuvre du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et la réalisation des objectifs de développement durable par le pays.

Exécution du programme en 2019

Promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan

16. Dans le conflit armé en cours, le mouvement Taliban conserve un contrôle ou une influence sur un large territoire. D'autres groupes armés (Réseau Haqqani, État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, groupes criminels, milices progouvernementales) continuent de commettre des violences dans diverses régions du pays. Les pourparlers entre le Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan et les Taliban, qui ont repris fin 2019, se sont traduits par la signature de l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan en février 2020. Le Gouvernement afghan a de nouveau appelé les Taliban à engager des négociations directes officielles en posant un cessez-le-feu comme condition préalable. Les pertes civiles causées par le conflit ont dépassé les 100 000 depuis que la Mission a commencé à recenser systématiquement le nombre de victimes civiles en 2009.

17. Dans ce contexte, la MANUA a offert ses bons offices et un soutien technique pour aider à établir un consensus international, régional et national en faveur de la paix et pour créer un climat propice à la tenue de négociations directes. La Mission s'est réunie avec la Commission politique et la Commission de la protection des civils des Taliban tout au long de l'année pour discuter des efforts actuellement menés pour ouvrir des négociations intra-afghanes et pour plaider auprès des parties au conflit en faveur d'une réduction de la violence et du respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Elle a poursuivi son action auprès des dirigeants politiques afghans et des organes de l'État chargés de la paix afin d'encourager le Gouvernement et les autres acteurs politiques à bâtir un consensus parmi les Afghans en faveur du processus de paix

ainsi qu'à préparer les négociations intra-afghanes. Elle a également noué le dialogue avec la société civile pour aider à faire avancer les efforts de paix dirigés et contrôlés par les Afghans. Par son travail de communication avec les partenaires régionaux et internationaux, la Mission a contribué à la création d'un consensus sur la paix en Afghanistan. La MANUA a participé à plusieurs rassemblements de représentants et d'envoyés spéciaux et organisé des réunions avec la communauté diplomatique régionale et internationale à Kaboul et en dehors de l'Afghanistan. Elle a continué de soutenir les initiatives multilatérales, notamment en participant activement au Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » et au Groupe de contact international sur l'Afghanistan. Au niveau infranational, les bureaux locaux de la Mission ont mené des initiatives en faveur de la paix et des activités de sensibilisation auprès des acteurs politiques pour faciliter et favoriser la participation véritable des femmes, des jeunes et des représentants de la société civile aux efforts de paix locaux et pour leur donner les moyens de s'exprimer sur le processus de paix national.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

18. Le travail effectué a contribué à créer les conditions nécessaires à la paix et à la stabilité, comme en témoigne l'élaboration par le Gouvernement, avec le concours de la MANUA, de sa stratégie de paix, qui prévoit des négociations entre les parties au conflit, la création d'un consensus régional et international, la consolidation de la paix au niveau local et la sensibilisation des populations. En outre, par son programme d'initiatives de paix au niveau local, la Mission, en collaboration avec les autorités locales, a participé à la mise en place de plateformes permettant aux femmes de s'exprimer sur les processus de paix nationaux et au renforcement de la capacité des communautés à régler les conflits tribaux et les litiges relatifs à la terre et à l'eau en facilitant les consultations, les dialogues et l'appui à des mécanismes efficaces de règlement des conflits traditionnels ou infranationaux.

Tableau 1
Mesure des résultats

2015	*2016*	*2017*	*2018*	*2019*
s.o.	s.o.	Avec le soutien de la MANUA, le Gouvernement afghan a organisé la première réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité	Les principaux partenaires se sont réunis pour contribuer à la préparation de la deuxième réunion du Processus de Kaboul organisée le 28 février, au cours de laquelle le Président Ghani a exposé sa vision d'une nouvelle approche de la paix	Avec le concours de la MANUA, le Gouvernement afghan a élaboré sa stratégie de paix, qui prévoit des négociations entre les parties au conflit, la recherche d'un consensus régional et international, la consolidation de la paix au niveau local et la sensibilisation des populations

Renforcement de la bonne gouvernance et de l'état de droit

19. En 2019, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de ses réformes prioritaires dans le domaine de la gouvernance. Un dialogue national a été ouvert sur le projet de lignes directrices sur l'administration des districts dans le but d'améliorer la coordination entre les autorités locales et les ministères de tutelle et ainsi d'accroître l'efficacité de la prestation de services au niveau local. La Direction indépendante de la gouvernance locale a continué de présenter la loi sur les conseils locaux

aux autorités infranationales et à la société civile. De son côté, la Commission indépendante de la réforme administrative et de la fonction publique a mis en œuvre les réformes de la fonction publique, notamment la féminisation des recrutements. L'entrée en vigueur du premier Code pénal complet en 2018 a permis d'améliorer le respect par le pays des règles et normes internationales en matière de justice pénale. Toutefois, la mise en œuvre reste lacunaire. L'Afghanistan s'est également efforcé de coordonner le travail des secteurs formel et informel de la justice conformément aux normes en matière de droits de l'homme.

20. La MANUA a aidé la Direction indépendante de la gouvernance locale à renforcer les cadres normatifs et réglementaires en coopération avec les partenaires de la communauté internationale. Elle a notamment participé à l'élaboration de la loi sur les conseils locaux, des lignes directrices correspondantes et du projet de loi relatif à l'administration locale. En parallèle, la Mission a continué de soutenir le groupe de travail mixte de la société civile afin de renforcer la responsabilité du Gouvernement dans tout le pays, notamment en étendant son réseau à cinq grands centres régionaux. La MANUA a également travaillé en étroite collaboration avec la Commission indépendante de la réforme administrative et de la fonction publique afin de l'aider dans son action visant à garantir le recrutement et la nomination au mérite des hauts fonctionnaires par des réformes tant des cadres juridiques que des systèmes et procédures de recrutement. Elle ainsi aidé les principaux partenaires gouvernementaux à accroître le nombre de femmes dans la fonction publique.

21. Dans son troisième rapport annuel sur la lutte contre la corruption publié en mai 2019, la MANUA a souligné les progrès et les lacunes observés au cours de l'année et adressé des recommandations au Gouvernement, aux donateurs et à la société civile. La Mission a également travaillé avec les nouveaux commissaires, les interlocuteurs gouvernementaux et les parties prenantes internationales en vue de soutenir la mise en place opérationnelle de la Commission de l'accès à l'information, qui a été complètement réorganisée début 2019 et dotée de nouveaux commissaires et d'un budget indépendant. La délivrance et l'exécution des mandats d'arrêt par le Gouvernement ont également fait l'objet d'un suivi, la Mission donnant des avis coordonnés sur la législation et la réglementation. En septembre 2019, la MANUA, en coordination avec des partenaires internationaux et le PNUD, a aidé la Cour suprême à organiser une conférence consacrée à l'examen de la mise en œuvre du Code pénal de 2017 par l'ensemble des juridictions afghanes. Cette conférence a débouché sur la publication à l'intention des juges de directives destinées à clarifier l'application du Code. Les enseignements et les bonnes pratiques tirés de la première année de mise en œuvre du nouveau Code pénal ont été examinés à la conférence initiale à Kaboul puis tout au long de 2019 dans le cadre des activités de formation régionale ciblée pour les juges et les procureurs. La première conférence régionale a eu lieu en décembre 2019 pour tous les juges et procureurs de quatre provinces. En ce qui concerne le nouveau Code pénal, la MANUA a également fourni des conseils techniques au Bureau du Procureur général sur la mise en œuvre de nouveaux aspects du nouveau Code pénal, notamment la pénalisation des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, du crime de génocide et du crime d'agression, et a facilité la formation des procureurs. La Mission a également adressé plus de 20 avis juridiques au Ministère de la justice, au Président de la Cour suprême et à la Cour suprême sur les nouvelles lois et la mise en œuvre du nouveau Code pénal, au Deuxième Vice-Président, Mohammad Sarwar Danish, sur la rédaction de la loi relative à la conciliation des litiges civils par les jirgas et les chouras, et à la Commission indépendante de contrôle de l'application de la Constitution sur les dispositions de la Constitution qui n'ont pas été pleinement appliquées.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

22. Le travail effectué a contribué à créer les conditions nécessaires à la paix et à la stabilité, comme en témoignent la mise en œuvre par le Gouvernement de réformes de la fonction publique, la révision profonde de l'actuelle Stratégie nationale de lutte contre la corruption en Afghanistan et la publication d'un projet de plan d'accélération des réformes anticorruption en octobre 2019, qui devrait servir de passerelle avec la nouvelle stratégie devant être élaborée en 2020 avec le soutien

de la MANUA. Sur une recommandation de la Mission, le Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption a décidé de revoir ses pratiques et d'indiquer les motifs dans ses décisions au lieu de communiquer une simple conclusion.

Tableau 2
Mesure des résultats

2015	*2016*	*2017*	*2018*	*2019*
Stratégie et plan de lutte contre la corruption 2015	s.o.	Stratégie de lutte contre la corruption 2017	s.o.	Projet de plan d'accélération des réformes anticorruption publié en octobre 2019

Renforcement de la coordination internationale à l'appui de l'autonomie économique et sociale de l'Afghanistan

23. Plus de 80 % des Afghans vivent sous le seuil de pauvreté international, l'inégalité des richesses est extrême, et les services de santé de base sont médiocres. L'insécurité alimentaire touche 19 millions de personnes, et l'accès aux services de base est loin d'être universel. Le développement économique et la création d'emplois restent essentiels pour la paix durable dans un pays dont la population est composée en grande majorité de jeunes, mais le développement social et économique est entravé par les déficits de gouvernance, les conflits et l'incapacité à étendre la souveraineté fonctionnelle au-delà des centres urbains, ce qui perpétue l'isolement des communautés rurales et fait obstacle à la fourniture de services de base. Les catastrophes naturelles, notamment les sécheresses et les inondations, sont fréquentes. Les conflits armés et les catastrophes naturelles provoquent des déplacements de population à grande échelle. Plus de 365 000 personnes (dont plus de la moitié des enfants) ont fui leur foyer depuis le début de 2019. Nombre de familles déplacées vivent dans des implantations sauvages, privées de toute perspective d'un retour prochain, et n'ont qu'un accès limité aux services de base, hormis l'aide humanitaire qui leur est fournie. Dans ce contexte, les donateurs internationaux demeurent une source essentielle de revenus pour l'économie afghane. En 2019, la communauté internationale a continué de financer le produit intérieur brut à hauteur de 45 % et les dépenses publiques à hauteur de 75 %.

24. L'Afghanistan a facilité l'harmonisation entre les partenaires du développement, y compris les donateurs, et le Gouvernement dans les domaines de la planification, de la mise en œuvre et des mécanismes de responsabilité mutuelle. Avec le Gouvernement, l'Organisation des Nations Unies a réuni le Conseil commun de coordination et de suivi pour procéder à l'examen et au suivi des progrès en matière de développement et pour coordonner l'action menée pour répondre aux principaux défis. Trois rapports trimestriels sur le Cadre de responsabilité mutuelle de Genève ont été établis par le Gouvernement après d'intenses consultations entre les entités gouvernementales concernées et les donateurs. La Mission a travaillé en étroite collaboration avec la Banque mondiale, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et d'autres bailleurs de fonds à l'élaboration de plans économiques et autres pour la période devant suivre l'accord de paix attendu. Elle a commencé à coordonner ses efforts avec le Gouvernement et les principaux donateurs en préparation de la Conférence ministérielle sur l'Afghanistan de 2020 afin de mobiliser des fonds destinés à financer les quatre dernières années de la Décennie de la transformation (2015-2024). Un certain nombre de manifestations ont été prévues à l'appui de la conférence, notamment une réunion entre les hauts fonctionnaires et le Conseil commun de coordination et de suivi ainsi que des réunions en marge des Réunions de printemps de la Banque mondiale et de l'Assemblée générale. Pendant la période qui a précédé la conférence, en coordination avec les donateurs, la Banque mondiale et le Gouvernement,

la MANUA a plaidé en faveur du maintien des niveaux actuels d'aide au développement jusqu'en 2024. La Mission a engagé le Gouvernement afghan, la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan et les pays de la région à faciliter les exportations depuis l'Afghanistan et à renforcer la coopération régionale, notamment la connectivité des échanges, laquelle a été favorisée par l'ouverture d'une voie de fret ferroviaire reliant l'Afghanistan à la Chine, en coopération avec le Kazakhstan et l'Ouzbékistan. En 2019, l'Afghanistan et le Pakistan ont ouvert le poste frontière de Tor Kham 24 heures sur 24 (au lieu de 12 heures par jour jusqu'alors). Dans les deux semaines qui ont suivi, le commerce transfrontalier au point de passage de Tor Kham a connu une augmentation de 50 %. Chaque jour, 10 000 personnes franchissent la frontière à ce point de passage.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

25. Le travail effectué a contribué à tracer un chemin cohérent et durable vers l'instauration de conditions économiques et sociales propices à l'autonomie, comme en témoigne l'inauguration d'infrastructures qui permettent à l'Afghanistan d'améliorer ses relations économiques avec ses partenaires régionaux. Le rôle de coordination constant et intense que joue la MANUA a également contribué à faire avancer les programmes et les investissements du Gouvernement qui permettront à l'Afghanistan de tirer parti de l'aide internationale pour instaurer les conditions économiques et sociales propices à son autonomie.

Tableau 3
Mesure des résultats

2017	*2018*	*2019*	*2020*	*2021*
Lancement des programmes prioritaires nationaux du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan	Intégration des objectifs de développement durable dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan	Prise en compte du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan dans les plans infranationaux	Mise en œuvre du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et des plans infranationaux devant contribuer à améliorer les indicateurs de développement social et économique, conformément aux plans prioritaires nationaux	Élaboration par le Gouvernement d'un nouveau plan quinquennal de développement en faveur de l'autonomie économique et sociale

Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : négociations intra-afghanes

26. Grâce aux efforts déployés tout au long de 2019, le début de 2020 a été marqué par la signature de la Déclaration conjointe de la République islamique d'Afghanistan et des États-Unis d'Amérique pour l'instauration de la paix en Afghanistan et de l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban. Étapes importantes vers la fin de la guerre, ces évolutions ont ouvert la porte aux négociations intra-afghanes. La longueur du processus de formation d'un gouvernement inclusif après l'élection présidentielle de 2019 et la mise en œuvre

lente et parfois controversée des mesures de confiance entre la République islamique d'Afghanistan et les Taliban ont aggravé les difficultés entravant le démarrage rapide des négociations intra-afghanes. Des actions positives ont été prises par les parties au conflit en 2019 pour réduire le nombre des victimes civiles des affrontements terrestres. Toutefois, si les parties au conflit ne poursuivent pas leurs efforts, notamment pour faire face à l'augmentation du nombre des victimes civiles des frappes aériennes et des opérations de recherche, la tendance à la réduction du nombre de pertes civiles risque de s'inverser.

27. La MANUA soutiendra un processus de paix inclusif et représentatif, dirigé et contrôlé par les Afghans, menant à un règlement politique, dans le respect des obligations internationales du pays en matière de droits de l'homme, et avec la participation pleine et véritable des femmes à tous les stades. Les principaux domaines d'intervention de la Mission sont les suivants : dialogue avec les parties au conflit, notamment sur les mesures de confiance et l'élaboration d'un processus de négociation préalable inclusif ; soutien à des négociations intra-afghanes inclusives, y compris la promotion de la participation des femmes, des jeunes et des minorités, et la fourniture de conseils techniques ; atténuation des conflits locaux et mise en place de plateformes permettant de faire entendre la voix des populations rurales au moyen d'initiatives de paix locales mises en œuvre par les bureaux locaux ; appui aux cadres normatifs relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité ; facilitation d'un dialogue régional constructif en faveur de la paix.

28. La MANUA apportera un appui en matière de bons offices, fournira des conseils techniques et normatifs, mènera des activités de sensibilisation, de coordination et de renforcement des capacités, selon les besoins, et utilisera sa fonction de mobilisation, au service de toutes les parties prenantes aux niveaux international, national et infranational, en vue d'un accord de paix global et de la fin de la guerre en Afghanistan. Elle continuera de favoriser un consensus régional et international sur la paix et la stabilité en Afghanistan, notamment en soutenant les initiatives multilatérales. Dans ce cadre, son action consistera notamment à user de ses bons offices et à proposer et élaborer des mesures de confiance. La promotion du respect, de la protection et de la réalisation des droits humains, sans lesquels les conflits peuvent se reproduire, est fondamentale pour instaurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan. Cet objectif passe par une justice centrée sur les victimes ainsi que par la protection des civils, qui comprend les femmes, les enfants, les personnes privées de liberté et les défenseuses et défenseurs des droits humains. Le dialogue avec les pays de la région sera resserré dans le but de rechercher les moyens d'élargir également les canaux de communication avec et entre les parties au conflit. En utilisant son pouvoir de mobilisation et sa capacité à faciliter les initiatives aux niveaux national et infranational, l'Organisation des Nations Unies créera également un espace permettant aux différentes parties prenantes de discuter de la paix, y compris de la participation véritable des femmes, de soutenir les efforts de médiation et de règlement des différends au niveau infranational et de renforcer les liens entre les approches locales et nationales. La MANUA renforcera son savoir-faire technique et ses capacités dans ses domaines de compétence et ses bureaux locaux, en s'appuyant également sur l'ensemble du système des Nations Unies, pour les domaines du processus de paix dans lesquels elle peut fournir des conseils ou un soutien significatifs, tels que les modalités de sécurité transitoires, l'inclusion de la société civile, dont les groupes marginalisés que sont notamment les femmes, les jeunes, les minorités, les personnes handicapées et autres groupes sous-représentés, les formules de gouvernance et les mécanismes de justice transitionnelle.

Situation interne et réponse

29. Pour la Mission, la situation était la suivante : il s'agissait de concevoir un soutien ciblé aux négociations intra-afghanes, dans le cadre d'un plan d'action cohérent sur le plan interne et dans une logique dynamique, compte tenu également du fait que les négociations n'étaient pas encore ouvertes et que les demandes des parties et les exigences qui en découlaient n'avaient pas encore été formulées. En outre, la volatilité persistante des conditions de sécurité continuait à mettre à l'épreuve

les engagements en faveur des pourparlers et à saper la dynamique, tant et si bien que la Mission a dû s'efforcer de maintenir les efforts existants tout en essayant d'anticiper les demandes nouvelles et potentiellement différentes. En réponse, la MANUA renforcera la coordination en son sein et avec les partenaires concernés afin de répondre aux crises qui surgissent mais aussi de saisir les occasions qui se présentent. La Mission procédera également à un examen continu de son dispositif, afin de veiller à ce qu'elle réponde pleinement aux exigences de l'environnement émergent autour des négociations, compte tenu des parties au conflit et ses acteurs de la société afghane ainsi que de l'infrastructure de paix au fur et à mesure de son évolution. Ces efforts seront coordonnés avec ceux de l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires du développement afin d'en assurer la complémentarité et le renforcement mutuel et de pérenniser les acquis.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

30. Le travail qui sera effectué devrait contribuer à créer les conditions nécessaires à la paix et à la sécurité, comme devrait le montrer un engagement durable des parties au conflit à mettre fin à la violence et à engager des négociations officielles sur l'avenir politique de l'Afghanistan, mesuré par une réduction du nombre et de la gravité des attaques violentes et par une diminution du nombre de victimes, notamment civiles, causées par le conflit ; une baisse du nombre de cas de recrutement et d'emploi d'enfants dans les conflits armés ; une diminution du nombre de cas de torture et de mauvais traitements signalés ; une réduction du nombre de cas d'intimidation des défenseuses et défenseurs des droits humains et des professionnelles et professionnels des médias. Ce travail se manifesterait aussi qualitativement par l'existence de négociations intra-afghanes et par la mise en œuvre coordonnée des recommandations formulées par les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme. *In fine*, la mise en œuvre progressive par les autorités nationales des obligations nationales et internationales en matière de droits humains contribuera à la protection des civils et des infrastructures civiles contre les dommages physiques et à la réalisation effective des droits humains.

Tableau 4
Mesure des résultats

2017	*2018*	*2019*	*2020*	*2021*
Renforcement des initiatives de coopération régionale et des mesures de confiance, et intensification du dialogue et des initiatives inter- et intracommunautaires pour promouvoir la paix, la stabilité et le règlement des conflits	Franchissement de nouvelles étapes sur la voie de la paix, notamment l'ouverture de pourparlers entre les États-Unis et les Taliban et un renforcement de l'engagement des acteurs politiques et des parties au conflit dans le processus de paix	Consensus entre les parties prenantes internationales et régionales en faveur des pourparlers entre les États-Unis et les Taliban et les négociations intra-afghanes qui s'ensuivent	Signature de la Déclaration conjointe de la République islamique d'Afghanistan et des États-Unis d'Amérique pour l'instauration de la paix en Afghanistan et de l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et l'Émirat islamique d'Afghanistan, non reconnu par les États-Unis en tant	Poursuite de l'avancée des négociations entre les acteurs politiques afghans, dont le Gouvernement et les Taliban, vers un accord de paix global et une cessation des hostilités, créant ainsi également les conditions nécessaires à l'approfondissement du développement économique et humain

2017	*2018*	*2019*	*2020*	*2021*
			qu'État et connu sous le nom de Taliban, ouvrant la voie à l'ouverture de négociations intra-afghanes et entraînant une multiplication des initiatives de paix, une réduction du nombre de victimes du conflit armé et un renforcement de l'engagement des donateurs en faveur des objectifs de développement socioéconomique à long terme en Afghanistan	

Résultat 2 : promotion de la stabilité politique et de la gouvernance inclusive

31. Lorsque le nouveau gouvernement sera mis en place dans le sillage de l'élection présidentielle de 2019, la paix restera une question d'importance capitale en 2021. Une représentation inclusive dans les processus nationaux de gouvernance et de paix demeurera essentielle en 2021. La concurrence pour les nominations aux hautes fonctions, aux niveaux national et infranational, est courante. En outre, l'insuffisance des flux de ressources du centre vers les provinces, conjuguée à une délégation limitée de la prise de décision, entrave la bonne fourniture des services de base à la population, et l'accès restreint et intermittent des organismes publics a des répercussions négatives sur la fourniture équitable de services aux populations marginalisées dans les districts contestés. Des progrès ont été réalisés dans la consolidation des cadres légaux et réglementaires, mais la mise en œuvre pratique des lois et règlements reste déficiente dans tous les secteurs.

32. La MANUA continuera de proposer ses bons offices en 2021 pour encourager une gouvernance inclusive ainsi que la fourniture de services sur un pied d'égalité à l'ensemble de la population, qui constitue un facteur de stabilité politique. Il s'agira notamment de soutenir la poursuite de la mise en œuvre de la politique de gouvernance infranationale du Gouvernement et des réformes de la fonction publique et de faciliter le resserrement de la coopération entre les entités gouvernementales et la société civile sur les principaux aspects du programme de réformes. Si le Gouvernement en fait la demande, la Mission, avec le concours du PNUD, soutiendra les élections des conseils de province, voire celle des conseils de district, ainsi que les élections législatives qui doivent se tenir dans la province de Ghazni. Un soutien technique supplémentaire sera également fourni en ce qui concerne les réformes électorales clefs avant les élections prévues.

Situation interne et réponse

33. Pour la Mission, la situation était la suivante : dans le contexte de l'instabilité politique entourant l'élection présidentielle de 2019 et le glissement du calendrier des élections des conseils de province et des conseils de district et des dernières élections législatives dans la province de Ghazni, il importait de redéfinir ses priorités en recentrant les efforts sur la promotion d'une gouvernance

inclusive aux niveaux national et infranational et en continuant à soutenir les organes de gestion des élections en fonction du nouveau calendrier électoral. Face aux critiques croissantes des donateurs envers les déficits de gouvernance dans le pays, la MANUA doit également continuer à promouvoir un environnement politiquement stable, en partie en coordonnant et en facilitant, avec les organismes des Nations Unies et les acteurs internationaux, l'assistance technique destinée à aider le Gouvernement et les organes de gestion des élections dans le cadre des dernières élections.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

34. Le travail qui sera effectué devrait contribuer à établir les bases d'un gouvernement inclusif et représentatif doté d'institutions fonctionnelles et responsables ; à consolider la légitimité des institutions afghanes par le renforcement de la transparence et la responsabilité, comme le démontreraient la formation et le fonctionnement pacifiques d'un gouvernement stable jusqu'en 2021 à la suite de l'élection présidentielle de 2019 ; à limiter la mise en œuvre sélective du Code pénal, mesurée par le suivi et la vérification d'une réduction de l'incidence des violations du Code ; à améliorer la gouvernance infranationale, dont témoigneraient l'augmentation et l'amélioration de la fourniture de services de base aux communautés locales et l'élargissement de la portée géographique des services des collectivités locales aux communautés.

Tableau 5
Mesure des résultats

2017	*2018*	*2019*	*2020*	*2021*
Préparation des élections législatives	Organisation des élections législatives	Finalisation des élections législatives, préparation et organisation de l'élection présidentielle	Finalisation de l'élection présidentielle, préparation des dernières élections législatives, provinciales et districales	Organisation des dernières élections législatives, provinciales et districales

Résultat 3 : promotion de l'autonomie économique et sociale

35. La situation humanitaire défavorable devrait persister et pourrait même s'aggraver. On estime qu'en 2020,14,3 millions de personnes auront atteint un niveau de crise ou d'urgence en matière d'insécurité alimentaire (phase 3 ou 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire). Selon toute vraisemblance, cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2021. L'insécurité généralisée, la présence de mines et les rigueurs du terrain ont continué de compromettre l'accès humanitaire et la sécurité du personnel humanitaire. La persistance des conflits et des déficits de gouvernance aura une incidence négative sur l'accès et sur les investissements nationaux et internationaux. Si les conflits violents s'intensifient, les frontières de la République islamique d'Iran et du Pakistan pourraient devenir le théâtre d'une augmentation des flux d'émigration. Les principaux enjeux pour l'Afghanistan en 2021 seront le développement économique et social et la réduction de la pauvreté, qui est un important facteur de conflit. La réussite de la paix et du développement passe par la lutte contre une corruption et une impunité solidement ancrées, la criminalité et la résistance culturelle au changement social, notamment en ce qui concerne les droits des femmes et des filles. Un autre enjeu pour l'Afghanistan en 2021 sera de répondre aux besoins croissants de développement, alors que les contributions des donateurs devraient ralentir et que le produit intérieur brut peine à suivre le taux d'accroissement de la population. Il faudra mener des efforts supplémentaires pour répondre aux demandes de règlement après la paix. Activité majeure

de la MANUA, la mobilisation auprès des donateurs de fonds pour l'Afghanistan a pris de l'ampleur compte tenu de la perspective d'une réduction possible des contributions. En coordination avec les donateurs, la Banque mondiale et le Gouvernement, la Mission a encouragé les donateurs à maintenir leurs investissements en matière de développement jusqu'en 2024, en particulier pour les demandes supplémentaires susceptibles de surgir après l'établissement de la paix. Une nouvelle série de contributions pour les quatre dernières années de la Décennie de la transformation (2015-2024) devrait être annoncée à la Conférence ministérielle sur l'Afghanistan en 2020. Un nouveau plan quinquennal de développement devrait être élaboré à partir du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan.

36. La Mission continuera de se concentrer sur le renforcement des capacités institutionnelles au service des objectifs de développement durable de l'Afghanistan, notamment en matière de santé publique, d'éducation, de droits des femmes, de changements climatiques, de sécurité alimentaire, de développement économique et de création de moyens de subsistance. Elle continuera également de promouvoir une approche fondée sur les droits de l'exécution par l'État des activités de coopération pour le développement et d'aide humanitaire, tout en tenant compte des priorités en matière de paix et de sécurité. L'amélioration de la coordination entre les acteurs de l'aide humanitaire et les acteurs du développement devrait prendre encore plus d'importance à l'avenir, lorsque le développement durable supplantera la réponse humanitaire à court terme. La Mission continuera de coordonner l'aide au développement au moyen des mécanismes existants, notamment en organisant et en facilitant les réunions entre le Conseil commun de coordination et de suivi et les hauts fonctionnaires. En étroite collaboration avec le Gouvernement et les donateurs, elle travaillera à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des cadres de responsabilité mutuelle, un nouveau cadre pour 2021-2022 devant être négocié avant la conférence d'annonce de contributions de 2020. La fourniture de l'aide dans le prolongement de la Conférence ministérielle sur l'Afghanistan de 2020 fera l'objet d'une coordination et d'un suivi et donnera lieu à l'établissement de rapports, et les consultations facilitées entre le Gouvernement, les partenaires du développement et les donateurs seront poursuivies, voire intensifiées. En étroite collaboration avec le Gouvernement et les donateurs, la MANUA s'emploiera à remédier aux difficultés que connaît l'Afghanistan dans le cadre du nouveau plan quinquennal de développement du Gouvernement et se concentrera sur sa mise en œuvre et les questions de responsabilité. Elle continuera de favoriser la coopération économique régionale en facilitant des manifestations et en menant des activités de communication stratégique. En outre, elle continuera de renforcer la coordination de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » et l'harmonisation des activités relatives aux programmes de pays avec les objectifs de développement durable de l'Afghanistan.

Situation interne et réponse

37. Pour la Mission, la situation était la suivante : au fil de l'évolution de la situation politique, la MANUA devait s'efforcer de recalibrer les mécanismes existants de soutien international dans la perspective d'un environnement d'après-paix, susceptible de présenter des possibilités et des difficultés importantes pour l'aide au développement à l'avenir. Le recul de l'intérêt des donateurs et la faiblesse des investissements nationaux devraient persister, de même que la fragilité de la gouvernance, la corruption endémique et l'impunité. En réponse, la MANUA devra accroître ses activités de sensibilisation, utiliser son pouvoir de mobilisation et resserrer sa collaboration avec les donateurs et le Gouvernement pour maintenir les engagements et affiner les attentes en matière de responsabilité mutuelle. En coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, la Mission s'emploiera à cerner en temps utile les circonstances et les tendances à l'œuvre et à mettre sur pied des réponses adaptées et réalisables. Elle analysera également les conséquences pour l'aide au développement après l'établissement de la paix, en collaboration avec le Gouvernement, les donateurs internationaux et autres partenaires du développement.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

38. Le travail qui sera effectué devrait contribuer à tracer un chemin cohérent et durable vers l'instauration de conditions économiques et sociales propices à l'autonomie, comme le démontrerait le maintien des niveaux d'engagement des donateurs, y compris la poursuite du soutien politique et matériel au programme de réforme sociale et économique du pays, qui serait mis en évidence par les indicateurs d'un cadre de responsabilité mutuelle renouvelé et par la promotion d'un nouveau plan quinquennal de développement en faveur du développement économique et social, conduisant à l'autonomie.

Tableau 6
Mesure des résultats

2017	*2018*	*2019*	*2020*	*2021*
Lancement des programmes prioritaires nationaux du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan	Intégration des objectifs de développement durable dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan	Prise en compte du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan dans les plans infranationaux	Mise en œuvre du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et de plans infranationaux devant contribuer à améliorer les indicateurs de développement social et économique, conformément aux plans prioritaires nationaux	Élaboration par le Gouvernement d'un nouveau plan quinquennal de développement en faveur de l'autonomie économique et sociale

Produits

39. On trouvera dans le tableau 7 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 7
Produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Produits	*Produits prévus : 2019*	*Produits livrés : 2019*	*Produits prévus : 2020*	*Produits prévus : 2021*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	**4**	**4**	**4**	**4**
1. Rapports du Secrétaire général à l'intention du Conseil de sécurité	4	4	4	4
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d'une durée de trois heures)	**4**	**4**	**4**	**4**
2. Séances du Conseil de sécurité	4	4	4	4

Produits	*Produits prévus : 2019*	*Produits livrés : 2019*	*Produits prévus : 2020*	*Produits prévus : 2021*
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	**300**	**374**	**280**	**220**
3. Sessions de formation sur les questions suivantes : la protection des civils ; les droits des femmes et l'élimination de la violence à l'égard des femmes ; le sort des enfants en temps de conflit armé ; les droits humains des personnes détenues pour des raisons liées au conflit ; la paix, la société civile et les droits humains	300	374	280	220
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	**8**	**8**	**7**	**7**
4. Rapports sur la lutte contre la corruption, la protection des civils, le traitement des personnes détenues pour des raisons liées au conflit, l'élimination de la violence à l'égard des femmes, les enfants touchés par des conflits armés, et rapports thématiques spéciaux	8	8	7	5

C. Activités de fond

Bons offices : bons offices auprès du Gouvernement, des partis politiques, de la société civile, de l'opposition armée et des pays de la région pour soutenir : l'organisation d'élections crédibles et durables, l'instauration de la paix et de la stabilité aux niveaux national, sous-national et local, et l'accès de l'aide humanitaire ; bons offices dans le cadre de pourparlers de paix directs et de mesures de confiance entre le Gouvernement et les Taliban en vue d'un accord de paix durable ; bons offices en faveur du renforcement de la coopération régionale dans les domaines des questions politico-sécuritaires, du développement économique, de la gestion des catastrophes et des contacts entre les peuples.

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : consultations avec le Gouvernement, la société civile et la communauté internationale sur les questions électorales et politiques, la mise en œuvre des engagements du pays au titre du cadre de responsabilité et l'application du Cadre de responsabilité mutuelle de Genève et des programmes prioritaires nationaux ; consultations avec le Gouvernement sur l'initiative « Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan », les objectifs de développement durable et les engagements connexes ; conseils au Gouvernement, aux Taliban et aux autres parties prenantes dans le dessein de soutenir le processus de paix ; conseils au Gouvernement et aux autres parties prenantes sur la gouvernance infranationale, la planification du développement et de l'action humanitaire, la coordination du développement et l'efficacité de l'aide ; conseils et appui aux ministères et départements gouvernementaux concernés et coopération avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme sur les questions relatives aux droits humains, notamment la protection civile, les droits de l'enfant, l'élimination de la discrimination et de la violence à l'égard des femmes, la promotion de l'égalité des sexes, la prévention de la torture et la coopération avec les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits humains ; conseils sur les obligations découlant des instruments internationaux relatifs aux droits humains afin de garantir le respect des dispositions de la Constitution afghane relatives aux droits de l'homme ; intervention auprès des institutions de l'État, des autorités locales, de la société civile et d'autres parties prenantes en faveur de la participation des femmes aux élections, l'association des femmes et des jeunes aux initiatives de paix, les questions normatives liées à la gouvernance, à la réforme de la justice et à la lutte contre la corruption ; conseils et intervention en faveur du renforcement du respect des droits humains (y compris l'espace de la société civile) et de l'adhésion au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme ; conseils et intervention en faveur de la mise en œuvre de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes.

Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête : surveillance et vérification des situations liées au conflit ayant causé des dommages aux civils et autres violations des droits humains.

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : activités de sensibilisation auprès des Afghans, des leaders d'opinion, des médias, de la société civile et d'autres agents de changement en vue de soutenir la mise en œuvre du mandat de la Mission.

Relations extérieures et relations avec les médias : conférences de presse, déclarations, avis, documents d'information, entretiens et autres activités de communication avec les médias liées aux objectifs de la Mission.

Plateformes numériques et contenus multimédias : diffusion d'informations sur les activités prévues par le mandat de la Mission par le truchement de son site Web et de ses comptes de réseaux sociaux.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1. Montant total des ressources nécessaires

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 8
Ressources financières
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019	*2020*	*2021*		*Variation*
	Dépenses effectives	*Crédits ouverts*	*Montant nécessaire*	*Dépenses non renouvelables*	*2021-2020 Augmentation/ (diminution)*
Catégorie de dépenses	*(1)*	*(2)*	*(3)*	*(4)*	*(5) = (3) – (2)*
Militaires et personnel de police	28,2	41,5	41,5	–	–
Personnel civil	98 448,7	94 377,4	98 007,0		3 629,6
Dépenses opérationnelles [ONU]	45 235,1	40 371,3	39 872,5	–	(498,8)
Total (déduction faite des contributions du personnel)	**143 712,0**	**134 790,2**	**137 921,0**	**–**	**3 130,8**

Tableau 9
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Effectif approuvé pour 2020	1	2	1	7	28	55	58	6	158	142	1	301	125	710	68	1 204
Effectif proposé pour 2021	1	2	1	7	28	55	58	6	158	137	1	296	125	674	68	1 163
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(5)**	**–**	**(5)**	**–**	**(36)**	**–**	**(41)**

40. Le montant des ressources demandées au titre de la MANUA pour 2021 s'élève à 137 921 000 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et permettrait de financer le déploiement d'un observateur militaire (41 500 dollars), les traitements et les dépenses communes de personnel (98 007 000 dollars) pour le déploiement de 1 163 emplois de temporaire (1 emploi de secrétaire général(e) adjoint(e), 2 emplois de sous-secrétaire général(e), 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 55 P-4, 58 P-3, 6 P-2, 137 emplois d'agent(e) du Service mobile, 1 d'agent(e) des services généraux, 125 d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, 674 d'agent(e) local(e) et 68 de Volontaire des Nations Unies), ainsi que des dépenses opérationnelles d'un montant de 39 872 500 dollars, comme indiqué dans le tableau 23 ci-dessous. L'effectif proposé pour 2021 comprend 41 emplois dont les coûts seront partagés avec le système des coordonnateurs résidents et les organismes, fonds et programmes, dont l'emploi de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) pour la composante

Développement [sous-secrétaire général(e)]) et 40 emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)].

41. Les ressources proposées pour 2021 font apparaître une augmentation nette de 3 130 800 dollars par rapport au budget approuvé pour 2020, principalement imputable aux éléments suivants :

a) une augmentation de 3 629 600 dollars des crédits demandés au titre des dépenses de personnel civil, qui s'explique principalement par : a) l'ajustement de la moyenne des classes/échelons des administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national et des agent(e)s locaux(ales), qui passe entre 2020 et 2021 de la classe B/échelon IV à la classe B/échelon VIII pour les administrateurs(trices) et de la classe 4/échelon II à la classe 4/échelon V pour les agent(e)s locaux(ales), afin de refléter les coûts moyens effectifs de 2019 ; b) le financement proposé de 39 emplois de temporaire existants d'agent(e) de sécurité [agent(e) local(e)] pendant 12 mois en 2021, contre sept mois prévus au budget de 2020, ainsi que de sept emplois de temporaire existants d'agent(e)s de sécurité (Service mobile) pendant 12 mois en 2021, contre trois mois prévus en 2020 ; c) l'application d'un taux de vacance de 6 %, en baisse par rapport au taux de 8 % appliqué en 2020 au personnel recuté sur le plan international ;

b) une diminution nette de 498 800 dollars au titre des dépenses opérationnelles, qui concerne principalement les opérations aériennes avec la mise hors service d'un hélicoptère et l'interruption des voyages officiels en raison du recours accru à la technologie virtuelle pour les réunions et le télétravail.

Taux de vacance

42. Le déploiement effectif du personnel militaire et d'autres membres du personnel de la Mission en 2019 a donné lieu aux taux de vacance annuels moyens suivants : 0 % pour les observateurs militaires, 8 % pour le personnel recruté sur le plan international, 4 % pour les administrateurs(trices) recrutés sur le plan national, 3 % pour les agent(e)s locaux et 7 % pour les Volontaires des Nations Unies.

43. Les taux de vacance approuvés pour 2020 sont les suivants : 0 % pour les observateurs militaires, 8 % pour le personnel recruté sur le plan international, 3 % pour les administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national, 3 % pour les agent(e)s locaux et 7 % pour les Volontaires des Nations Unies.

44. Pour 2021, un taux de vacance de 0 % a été appliqué à la catégorie des observateurs militaires. En outre, un taux de vacance de 6 % a été appliqué aux emplois de temporaire soumis à recrutement international. En ce qui concerne les emplois de temporaire pourvus par du personnel recruté sur le plan national, un taux de vacance de 3 % a été appliqué tant pour les administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national que pour les agentes et agents locaux. Un taux de vacance de 7 % a été appliqué aux emplois de temporaire Volontaire des Nations Unies.

2. Effectifs nécessaires

45. Le tableau d'effectifs proposé pour 2021 présente une diminution nette de 41 emplois de temporaire. Les modifications des effectifs proposées comprennent la suppression de 41 emplois de temporaire [5 emplois d'agent(e) du Service mobile et 36 d'agent(e) local(e)], le transfert de huit emplois et la réaffectation de deux emplois, comme détaillé ci-dessous par unité administrative.

Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan

a) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des programmes) [agent(e) local(e)], au Groupe de la planification de la Mission du Bureau du (de la) Chef de cabinet, et d'un emploi de chauffeur

[agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)] dans l'équipe de coordination sur le terrain du Bureau du (de la) Chef de cabinet ;

b) Suppression de quatre emplois d'agent(e) de sécurité (Service mobile) et de 22 emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] à la Section de la sécurité ;

c) Transfert de deux emplois de chauffeur [agent(e) local(e)] du Groupe des transports (pilier Gestion de la prestation de services de la composante Appui à la mission) à la Section de la sécurité ;

Appui à la mission

d) Transfert d'un emploi d'assistant(e) administratif(ive) (Volontaire des Nations Unies) du Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement au Groupe de la gestion centralisée des stocks (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) ;

e) Transfert d'un emploi d'assistant(e) aux achats [agent(e) local(e)] du Groupe des achats au Groupe de la gestion des acquisitions (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) ;

f) Transfert d'un emploi d'assistant(e) aux fournitures [agent(e) local(e)] du Groupe de la gestion centralisée des stocks (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) au Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (pilier Gestion de la prestation de services) ;

g) Suppression de deux emplois d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)] à la Section des transports aériens (pilier Gestion de la prestation de services) ;

Bureaux régionaux et provinciaux

h) Suppression d'un emploi de spécialiste des opérations aériennes (Service mobile) au bureau régional de Kandahar ;

i) Transfert d'un emploi de logisticien(ne) en charge de la sécurité (Volontaire des Nations Unies) de la Section de la sécurité au bureau régional de Hérat ;

j) Suppression de cinq emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], dont un au bureau régional de Kandahar, un au bureau régional de Balkh (Mazar-e Sharif), un au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad) et deux au bureau régional de Paktiya (Gardez) ;

k) Transfert d'un emploi de médecin (Volontaire des Nations Unies) de la Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie au bureau provincial de Bamiyan ;

l) Suppression de sept emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], dont deux au bureau provincial de Bamiyan, un au bureau provincial de Faryab (Maïmana), deux au bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri) et deux au bureau provincial de Kondoz ;

m) Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) du bureau provincial de Baghlan (Pol-e-Khomri) au bureau provincial de Kondoz.

46. On trouvera à l'annexe I du présent rapport des précisions sur les modifications qu'il est proposé d'apporter aux effectifs de chaque unité administrative, et à l'annexe II des précisions sur les emplois de temporaire approuvés et proposés par lieu d'affectation.

Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan

Tableau 10
Effectifs nécessaires : Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*		*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Cabinet du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan																
Effectif approuvé pour 2020	1	–	–	–	1	1	–	–	3	2	–	5	–	4	–	9
Effectif proposé pour 2021	1	–	–	–	1	1	–	–	3	2	–	5	–	4	–	9
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau du (de la) Chef de cabinet																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	1	–	2	3	3	–	9	1	–	10	10	5	–	25
Effectif proposé pour 2021	–	–	1	–	2	3	3	–	9	1	–	10	10	5	–	25
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Service des droits de l'homme																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	1	2	4	1	–	8	1	–	9	6	9	–	24
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	1	2	4	1	–	8	1	–	9	6	9	–	24
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Service de la communication stratégique																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	1	1	2	1	–	5	1	–	6	4	10	–	20
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	1	1	2	1	–	5	1	–	6	4	10	–	20
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	–	1	–	3
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	–	1	–	3
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section de la sécurité																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	1	2	4	2	9	61	–	70	2	142	4	218

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	1	2	4	2	9	57	–	66	2	122	3	193
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(4)**	**–**	**(4)**	**–**	**(20)**	**(1)**	**(25)**
Total																
Effectif approuvé pour 2020	1	–	1	2	8	12	10	2	36	66	–	102	22	171	4	299
Effectif proposé pour 2021	1	–	1	2	8	12	10	2	36	62	–	98	22	151	3	274
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(4)**	**–**	**(4)**	**–**	**(20)**	**(1)**	**(25)**

47. La Mission est dirigée par le (la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan, qui assure la direction stratégique des activités de coordination menées dans le pays par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine politique et dans les domaines des droits de l'homme, du développement et de l'assistance humanitaire. Il (elle) assure également la direction générale de la Mission et supervise les travaux de son équipe de direction et des composantes politique et Développement, en veillant à leur cohérence dans la mise en œuvre des priorités stratégiques de la Mission. En qualité de Chef de la Mission, le (la) Représentant(e) spécial(e) est également chargé(e) de la direction exécutive des ressources et de l'administration de celle-ci.

48. Les unités administratives ci-après rendent compte directement au (à la) Représentant(e) spécial(e) : l'Équipe de direction du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan, qui comprend le Bureau du (de la) Chef de cabinet, lui-même composé de sa propre Équipe de direction, du Groupe de la planification, du Groupe des affaires juridiques, du Groupe intégré déontologie et discipline et du Groupe linguistique ; le Service des droits de l'homme ; le Service de la communication stratégique ; le Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes ; la Section de la sécurité.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

Tableau 11
Ressources humaines : Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan

	Emplois				
Unité administrative	*Variation*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Groupe de la planification de la Mission	-1	AL	Assistant(e) administratif(ive)	Réaffectation	
	+1	AL	Assistant(e) (gestion des programmes)	Réaffectation	
Bureau du (de la) Chef de cabinet	-1	AL	Chauffeur	Réaffectation	
	+1	AL	Assistant(e) administratif(ive)	Réaffectation	

	Emplois				
Unité administrative	*Variation*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Section de la sécurité	-4	SM	Agent(e) de sécurité	Suppression	
	-22	AL	Agent(e) de sécurité sur le terrain	Suppression	
	+2	AL	Chauffeur	Transfert	Origine : Groupe des transports
	-1	VNU	Logisticien(ne) (hors classe)	Transfert	Destination : bureau régional de Hérat
Total	**(25)**				

49. Les modifications qu'il est proposé d'apporter en 2021 aux unités administratives rendant compte directement au (à la) Représentant(e) spécial(e) (voir tableau 11) sont les suivantes :

a) **Bureau du (de la) Chef de cabinet**

i) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)] à un emploi d'assistant(e) à la gestion des programmes [agent(e) local(e)] au Groupe de la planification de la Mission du Bureau du (de la) Chef de cabinet, afin de fournir au Groupe un appui programmatique supplémentaire, comprenant l'aide à la coordination de la planification, du suivi et de l'évaluation, ainsi qu'à la collaboration avec les parties prenantes de haut niveau en vue de solliciter, préparer et coordonner les contributions aux documents de planification ;

ii) Réaffectation d'un emploi de chauffeur [agent(e) local(e)] à un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)] dans l'équipe de coordination sur le terrain du Bureau du (de la) Chef de cabinet pour aider à la compilation des contributions des bureaux extérieurs pour la réunion hebdomadaire de prévisions, ainsi qu'à la coordination avec les sections des transports aériens et des technologies au sujet du temps au sol prolongé nécessaire aux vols de la MANUA pour les voyages d'une journée vers les 11 bureaux extérieurs de la MANUA effectués par les dirigeant(e)s de la Mission, les cadres supérieurs et d'autres membres du personnel du siège de la MANUA (composantes organique, Appui à la mission et Sécurité) ;

b) **Section de la sécurité**

i) La suppression de quatre emplois de temporaire d'agent(e) de sécurité (Service mobile) du Centre de gestion des crises est proposée à la suite d'un examen de la charge de travail de la Section. Les fonctions et responsabilités subsistantes seront redistribuées parmi le personnel de la Section ; la suppression de 22 emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] est proposée à l'issue d'un examen de la Section ;

ii) Gain par transfert de deux emplois de chauffeur [agent(e) local(e)] du Groupe des transports afin de renforcer la capacité du Groupe de la protection rapprochée d'améliorer la sécurité et la sûreté pendant les déplacements routiers des dirigeant(e)s de la MANUA et de permettre aux agent(e)s de protection rapprochée de se se consacrer à la protection du personnel ; gain par transfert d'un emploi de logisticien(ne) en charge de la sécurité (Volontaire des Nations Unies) au bureau régional de Hérat en vue de renforcer la coordination entre les services d'appui concernés du bureau extérieur et le Bureau d'administration de la sécurité à Kaboul et d'assurer la liaison pour toutes les questions de logistique entre le bureau extérieur et le siège de Kaboul, ce qui permettrait au (à la) coordonnateur(trice) des mesures de sécurité sur le terrain de s'acquitter de ses fonctions principales.

Tableau 12
Équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*		*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**

50. L'équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 agent(e) des services généraux (autres classes)] continuera de soutenir la Mission, notamment en lui fournissant un appui opérationnel, en contribuant à la mise en évidence et à la hiérarchisation des objectifs stratégiques essentiels conformément au mandat de la Mission et eu égard aux besoins politiques et en dialoguant avec les États Membres et les autres partenaires importants sur les plans régional et international.

Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante politique)

Tableau 13
Effectifs nécessaires : Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante politique)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*		*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Cabinet du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (affaires politiques)																
Effectif approuvé pour 2020	–	1	–	–	–	1	1	–	3	1	–	4	–	3	–	7
Effectif proposé pour 2021	–	1	–	–	–	1	1	–	3	1	–	4	–	3	–	7
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Service des affaires politiques																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	1	3	5	5	1	15	–	–	15	8	8	–	31

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	1	3	5	5	1	15	–	–	15	8	8	–	31
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau de liaison à Téhéran																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau de liaison à Islamabad																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section conjointe de l’analyse et de l’établissement des rapports																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	1	2	2	–	5	–	–	5	1	4	1	11
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	1	2	2	–	5	–	–	5	1	4	1	11
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau de l’assistance électorale																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	1	–	2	2	–	5	–	–	5	–	–	–	5
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	1	–	2	2	–	5	–	–	5	–	–	–	5
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau de la paix et de la réconciliation																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	1	2	1	3	–	7	–	–	7	2	1	–	10
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	1	2	1	3	–	7	–	–	7	2	1	–	10
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total																
Effectif approuvé pour 2020	–	1	–	3	6	13	13	1	37	1	–	38	13	21	1	73

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Effectif proposé pour 2021	–	1	–	3	6	13	13	1	37	1	–	38	13	21	1	73
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

51. Le (la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général conseille le (la) Représentant(e) spécial(e) sur les questions politiques et les facteurs ayant une incidence sur l'exécution du mandat de la Mission.

52. Les unités administratives ci-après font partie de la composante politique de la Mission : l'équipe de direction du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (affaires politiques) ; Service des affaires politiques ; Bureau de liaison à Téhéran ; Bureau de liaison à Islamabad ; Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports ; Bureau de l'assistance électorale ; Bureau de la paix et de la réconciliation.

Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) (composante Développement)

Tableau 14
Effectifs nécessaires : Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) (composante Développement)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Cabinet du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire)																
Effectif approuvé pour 2020	–	1	–	–	1	3	1	–	6	2	–	8	2	4	–	14
Effectif proposé pour 2021	–	1	–	–	1	3	1	–	6	2	–	8	2	4	–	14
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du Groupe du (de la) Coordonnateur(trice) résident(e)/équipe de pays des Nations Unies																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	1	1	–	3

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	1	1	–	3
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section de la coordination des donateurs																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	1	2	1	–	4	–	–	4	1	–	–	5
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	1	2	1	–	4	–	–	4	1	–	–	5
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total																
Effectif approuvé pour 2020	–	1	–	–	2	5	3	–	11	2	–	13	4	5	–	22
Effectif proposé pour 2021	–	1	–	–	2	5	3	–	11	2	–	13	4	5	–	22
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**

53. Dans le cadre de son rôle de Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire, le (la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général est chargé(e) de maintenir les liens avec l'équipe de pays des Nations Unies.

54. Les unités administratives ci-après font partie de la composante Développement de la Mission : l'équipe de direction du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire), le Bureau du Groupe du (de la) Coordonnateur(trice) résident(e)/équipe de pays des Nations Unies et la Section de la coordination des donateurs.

Appui à la mission

Tableau 15
Effectifs nécessaires : appui à la mission

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Bureau du Chef de l'appui à la mission																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	1	–	1	1	–	3	2	–	5	1	1	3	10

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	1	–	1	1	–	3	2	–	5	1	1	3	10
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Gestion des opérations et des ressources																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	1	3	3	–	7	14	–	21	10	35	9	75
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	1	3	3	–	7	14	–	21	10	35	9	75
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Gestion de la chaîne d'approvisionnement																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	1	2	1	1	5	7	–	12	4	34	9	59
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	1	2	1	1	5	7	–	12	4	33	9	58
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**(1)**
Gestion de la prestation de services																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	1	3	6	–	10	10	–	20	13	152	32	217
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	1	3	6	–	10	10	–	20	13	149	31	213
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(3)**	**(1)**	**(4)**
Total																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	1	3	9	11	1	25	33	–	58	28	222	53	361
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	1	3	9	11	1	25	33	–	58	28	218	52	356
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(4)**	**(1)**	**(5)**

55. L'appui à la mission relève de la responsabilité générale du (de la) Chef de l'appui à la mission, qui coordonne et supervise quatre grands pôles, à savoir les activités de son bureau, ainsi que la gestion des opérations et des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la gestion de la prestation des services.

56. La Mission continue d'étudier les possibilités de réduire encore les coûts avec le concours de l'équipe de pays en partageant un certain nombre de services et locaux communs dans l'ensemble du pays. Elle continue en outre de chercher à recouvrer le coût des services dont le personnel d'autres organismes pourrait avoir indirectement bénéficié par le passé, sans remboursement et lorsque les capacités correspondantes étaient inutilisées.

57. Du fait de ses besoins opérationnels et des besoins d'appui, la Mission devra conserver les biens immobiliers actuellement en location, en y apportant certaines modifications dictées par un souci de sécurité. Le niveau des stocks de matériel, tels que les véhicules et les ordinateurs, continuera d'être évalué et adapté aux besoins réels et tout excédent sera mis à la disposition d'autres missions.

58. La MANUA et l'équipe de pays des Nations Unies continuent d'examiner les mesures de renforcement de la sécurité des infrastructures des complexes, comme le font les autres organisations internationales et les missions diplomatiques présentes en Afghanistan, et la Mission continuera d'évaluer les conditions de sécurité et envisagera des mesures appropriées pour atténuer les risques de sécurité qui se présentent.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Tableau 16
Ressources humaines : gestion de la chaîne d'approvisionnement

	Emplois				
Unité administrative	*Variation*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	-1	VNU	Assistant(e) administratif(ive)	Transfert	Destination : Groupe de la gestion centralisée des stocks
Groupe de la gestion des acquisitions	+1	AL	Assistant(e) aux achats	Transfert	Origine : Groupe des achats
Groupe des achats	-1	AL	Assistant(e) aux achats	Transfert	Destination : Groupe de la gestion des acquisitions
Groupe de la gestion centralisée des stocks	-1	AL	Assistant(e) aux fournitures	Transfert	Destination : Groupe de l'approvisionnement général et des carburants
	+1	VNU	Assistant(e) administratif(ive)	Transfert	Origine : Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
Total	**(1)**				

59. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'appui à la mission : Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; Groupe de la gestion des acquisitions ; Groupe des achats ; Groupe de la gestion centralisée des stocks ; Groupe du contrôle des mouvements ; Groupe de la gestion des biens.

60. Les modifications qu'il est proposé d'apporter en 2021 aux unités administratives du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement (voir tableau 16) sont les suivantes :

a) **Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement** : perte par transfert d'un emploi d'assistant(e) administratif(ive) (Volontaire des Nations Unies) au Groupe de la gestion centralisée des stocks, pour remplir des fonctions de gestion d'entrepôt qui consisteront notamment à assurer la rapidité et la qualité des opérations d'entreposage, un niveau élevé de précision des registres d'inventaire, une meilleure disponibilité des produits et un meilleur taux de satisfaction des clients, ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources et une gestion efficace des capacités ;

b) **Groupe de la gestion des acquisitions** : gain par transfert d'un emploi d'assistant(e) aux achats [agent(e) local(e)] du Groupe des achats, par suite d'un examen de la charge de travail du Groupe de la gestion des acquisitions qui a révélé un besoin d'appui supplémentaire au niveau national pour renforcer la fonction de gestion de la performance pour ce qui est de l'exécution des contrats du Groupe ;

c) **Groupe des achats** : perte par transfert d'un emploi d'assistant(e) aux achats [agent(e) local(e)] au Groupe de la gestion des acquisitions, par suite d'un examen de la charge de travail de celui-ci qui a révélé un besoin d'appui supplémentaire au niveau national pour renforcer la fonction de gestion de la performance pour ce qui est de l'exécution des contrats du Groupe ;

d) **Groupe de la gestion centralisée des stocks** : perte par transfert d'un emploi d'assistant(e) aux fournitures [agent(e) local(e)] au Groupe de l'approvisionnement général et des carburants pour assurer les fonctions de gestion des stocks et des actifs qui ont été transférées du Groupe de la gestion centralisée des stocks aux unités administratives de la composante Appui à la mission à compter du 1er janvier 2020 ; gains par transfert d'un emploi d'assistant(e) administrative (Volontaire des Nations Unies) du Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour soutenir le Groupe de la gestion centralisée des stocks, qui joue un rôle central dans les processus de « livraison » et de « retour » de la chaîne d'approvisionnement, en mettant l'accent sur les opérations qui comprennent la réception des biens, la gestion des lieux de stockage, la gestion des stocks physiques, y compris le comptage des cycles, l'entreposage, la préparation des commandes et l'emballage pour l'expédition, les principales fonctions d'établissement de rapports et les fonctions de comptabilisation en pertes et de cession des biens.

Gestion de la prestation de services

Tableau 17
Ressources humaines : gestion de la prestation de services

	Emplois				
Unité administrative	*Variation*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Section des transports aériens	-2	AL	Assistant(e) au contrôle des mouvements	Suppression	
Groupe de l'approvisionnement général et des carburants	+1	AL	Assistant(e) aux fournitures	Transfert	Origine : Groupe de la gestion centralisée des stocks
Groupe des transports	-2	AL	Chauffeur	Transfert	Destination : Section de la sécurité
Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie	-1	VNU	Médecin	Transfert	Destination : bureau provincial de Bamiyan
Total	**(4)**				

61. Les unités administratives ci-après font partie du pilier Gestion de la prestation de services de l'appui à la mission : Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services ; Section des transports aériens ; Groupe de l'approvisionnement général et des carburants ; Section du génie et de l'entretien des installations ; Groupe des transports ; Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie.

62. Les modifications qu'il est proposé d'apporter en 2021 aux unités administratives du pilier Gestion de la prestation de services (voir tableau 17) sont les suivantes :

a) **Section des transports aériens** : suppression de deux emplois d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)] par suite d'un examen de la charge de travail de la section et des gains d'efficacité que procurait antérieurement l'intégration des fonctions de gestion des transports aériens et de contrôle des mouvements dans les terminaux aériens. Les fonctions et responsabilités subsistantes seront redistribuées parmi le personnel de la section ;

b) **Groupe de l'approvisionnement général et des carburants** : gain par transfert d'un emploi d'assistant(e) aux fournitures [agent(e) local(e)] du Groupe de la gestion centralisée des stocks, pour assurer les fonctions de gestion des stocks et des actifs qui ont été transférées du Groupe de la gestion centralisée des stocks aux unités administratives de la composante Appui à la mission à compter du 1er janvier 2020 ;

c) **Groupe des transports** : perte par transfert de deux emplois de chauffeur [agent(e) local(e)] à la Section de la sécurité afin de renforcer la capacité du Groupe de la protection rapprochée d'améliorer la sécurité et la sûreté pendant les déplacements routiers des dirigeant(e)s de la MANUA et de permettre aux agent(e)s de protection rapprochée de se consacrer à la protection du personnel ;

d) **Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie** : perte par transfert d'un emploi de médecin (Volontaire des Nations Unies) au bureau provincial de Bamiyan, dont le (la) titulaire se joindra à l'Équipe d'intervention médicale d'urgence qui assure une permanence médicale 24 heures sur 24.

Bureau unifié de Koweït

Tableau 18
Effectifs nécessaires : Bureau unifié de Koweït

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	2	1	2	1	6	14	–	20	–	20	–	40
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	2	1	2	1	6	14	–	20	–	20	–	40
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**

63. Le Bureau unifié de Koweït a deux composantes :

a) **Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït**, composé du personnel de la Mission en poste au Koweït, qui se charge des services d'appui autres que ceux assurés par le Bureau d'appui commun de Koweït et compte un emploi de temporaire de chef du Groupe intégré déontologie et discipline (P-5), placé sous l'autorité directe du (de la) Chef de cabinet. Il dispose de locaux temporaires destinés à accueillir les personnes évacuées des bureaux locaux et ne pouvant être hébergées ailleurs dans la zone de la Mission, ou évacuées de Kaboul en cas d'urgence ;

b) **Le Bureau d'appui commun de Koweït**, qui fournit à la MANUA et à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) des services dans les domaines des finances, des ressources humaines et des voyages. Les ressources en personnel du Bureau d'appui commun restent inscrites au budget de la MANUA et de la MANUI et comprennent 39 emplois financés par la MANUA [1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 14 emplois d'agent(e) du Service mobile et 20 d'agent(e) local(e)], 33 emplois financés par la MANUI et 2 emplois financés par le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). La MANUA et la MANUI demeureront comptables des résultats du Bureau d'appui commun. En outre, elles participent toutes deux aux dépenses de fonctionnement de celui-ci. Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït partage avec le Bureau d'appui commun de Koweït les locaux qu'occupe actuellement la MANUI à Koweït.

Tableau 19
Effectifs nécessaires : Bureau d'appui commun de Koweït

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Chef de bureau																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	1	1	–	–	2	–	–	2	–	1	–	3
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	1	1	–	–	2	–	–	2	–	1	–	3
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section des ressources humaines																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	–	–	1	–	1	6	–	7	–	6	–	13
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	–	–	1	–	1	6	–	7	–	6	–	13
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section des finances (y compris le Groupe des états de paie)																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	–	–	1	1	2	4	–	6	–	10	–	16
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	–	–	1	1	2	4	–	6	–	10	–	16
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section des voyages																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	3
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	3
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Groupe de la qualité et de la gestion de la performance																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	3	–	1	–	4
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	3	–	1	–	4
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	1	1	2	1	5	14	–	19	–	20	–	39
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	1	1	2	1	5	14	–	19	–	20	–	39
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**

64. Le Bureau d'appui commun de Koweït propose une gamme complète de services de traitement administratif à ses principales missions clientes, notamment la MANUA, la MANUI, le Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie, le Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen, l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale.

Bureaux locaux dans les régions et les provinces

65. C'est essentiellement grâce à sa présence sur le terrain que la MANUA pourra s'acquitter de son mandat au niveau infranational, notamment en établissant des relations avec les populations vivant dans des zones reculées et dans des conditions de sécurité difficiles. Dans le cadre du renforcement de son rôle politique à l'appui des efforts de paix, la Mission s'emploiera en priorité à offrir ses bons offices et à appuyer des processus de paix et de réconciliation inclusifs et dirigés par les Afghans, en particulier le dialogue entre Afghans et les initiatives de paix locales menées avec la société civile, les groupes politiques et les groupes d'opposition armés.

66. La Mission compte actuellement six bureaux régionaux, à Kaboul, Kandahar, Hérat, Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad) et Paktiya (Gardez), et cinq bureaux provinciaux, à Bamiyan, Fariyab (Maïmana), Badakhchan (Faizabad), Baghlan (Pol-e Khomri) et Kondoz.

67. Les bureaux locaux rendent compte directement au (à la) Chef de Cabinet.

Tableau 20
Effectifs nécessaires : bureaux régionaux et provinciaux

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Bureaux régionaux																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	6	11	14	–	31	21	–	52	42	170	9	273
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	6	11	14	–	31	20	–	51	42	165	10	268
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**(1)**	**–**	**(5)**	**1**	**(5)**
Bureaux provinciaux																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	–	3	4	1	8	5	–	13	16	101	1	131
Effectif proposé pour 2021	–	–	–	–	–	3	4	1	8	5	–	13	16	94	2	125
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(7)**	**1**	**(6)**
Total																
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	6	14	18	1	39	26	–	65	58	271	10	404
Effectif proposé pour 2021[a]	–	–	–	–	6	14	18	1	39	25	–	64	58	259	12	393
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**(1)**	**–**	**(12)**	**2**	**(11)**

[a] Six bureaux régionaux et cinq bureaux provinciaux.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

Bureaux régionaux

Tableau 21
Ressources humaines : bureaux régionaux

	Emplois				
Unité administrative	*Variation*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Kandahar	-1	SM	Spécialiste des opérations aériennes	Suppression	
	-1	AL	Agent(e) de sécurité sur le terrain	Suppression	
Hérat	+1	VNU	Logisticien(ne) (hors classe)	Transfert	Origine : Section de la sécurité
Balkh (Mazar-e Charif)	-1	AL	Agent(e) de sécurité sur le terrain	Suppression	
Nangarhar (Jalalabad)	-1	AL	Agent(e) de sécurité sur le terrain	Suppression	
Paktiya (Gardez)	-2	AL	Agent(e) de sécurité sur le terrain	Suppression	
Total	**(5)**				

68. Pour 2021, il est proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux régionaux de la MANUA comme suit (voir également tableau 21) :

a) **Kandahar** :

i) suppression d'un emploi de spécialiste des opérations aériennes (agent(e) du Service mobile) chargé d'assurer la coordination des opérations aériennes des Nations Unies à Kandahar et à Hérat, où la MANUA avait auparavant basé un de ses hélicoptères. Cette mesure constituait une mesure supplémentaire d'atténuation des risques (capacité d'évacuation et d'évacuation médicale) et visait à éviter les dangers associés aux déplacements par la route entre le complexe de la MANUA à Kandahar et l'aéroport, et à répondre aux besoins opérationnels de la région. Tous les appareils ayant été finalement basés à Kaboul, les fonctions attachées à cet emploi sont devenues redondantes ;

ii) suppression d'un emploi d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], un examen du bureau ayant révélé que les fonctions correspondantes pouvaient être assurées par un prestataire extérieur ;

b) **Hérat** : gain par transfert, depuis la Section de la sécurité à Kaboul, d'un emploi de logisticien(ne) en charge de la sécurité (Volontaire des Nations Unies), dont le ou la titulaire sera chargé(e) de renforcer la coordination avec les autres services d'appui concernés du bureau et le Bureau d'administration de la sécurité à Kaboul et de servir de point de contact pour toutes les questions logistiques entre le bureau et le siège de Kaboul, ainsi que d'aider le (la) coordonnateur(trice) des mesures de sécurité sur le terrain à s'acquitter de ses fonctions principales ;

c) **Balkh (Mazar-e Sharif)** : suppression d'un emploi d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], un examen du bureau ayant révélé que les fonctions correspondantes pouvaient être assurées par un prestataire extérieur ;

d) **Nangarhar (Jalalabad)** : suppression d'un emploi d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], un examen du bureau ayant révélé que les fonctions correspondantes pouvaient être assurées par un prestataire extérieur ;

e) **Paktiya (Gardez)** : suppression de deux emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], un examen du bureau ayant révélé que les fonctions correspondantes pouvaient être assurées par un prestataire extérieur.

Bureaux provinciaux

Tableau 22
Ressources humaines : bureaux provinciaux

	Emplois				
Unité administrative	*Variation*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Bamiyan	+1	VNU	Médecin	Transfert	Origine : Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie
	-2	AL	Agent(e) de sécurité sur le terrain	Suppression	
Fariyab (Maïmana)	-1	AL	Agent(e) de sécurité sur le terrain	Suppression	
Baghlan (Pol-e Khomri)	-1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Destination : bureau provincial de Kondoz
	-2	AL	Agent(e) de sécurité sur le terrain	Suppression	

	Emplois				
Unité administrative	*Variation*	*Classe*	*Titre ou fonction*	*Modification*	*Description*
Kondoz	+1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Transfert	Origine : bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri)
	-2	AL	Agent(e) de sécurité sur le terrain	Suppression	
Total	**(6)**				

69. Pour 2021, il est proposé de modifier la dotation en effectifs des bureaux provinciaux de la MANUA comme suit (voir également tableau 22) :

a) **Bamiyan** :

i) gain par transfert, de la Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie (Kaboul) à l'Équipe d'intervention médicale, d'un emploi de médecin (Volontaire des Nations Unies) formé(e) à la médecine d'urgence, dont le ou la titulaire résidera dans le complexe et offrira des services médicaux 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ;

ii) suppression de deux emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], un examen du bureau ayant révélé que les fonctions correspondantes pouvaient être assurées par un prestataire extérieur ;

b) **Fariyab (Maïmana)** : suppression d'un emploi d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], un examen du bureau ayant révélé que les fonctions correspondantes pouvaient être assurées par un prestataire extérieur ;

c) **Baghlan (Pol-e Khomri)** :

i) perte par transfert au bureau provincial de Kondoz d'un emploi de spécialiste des affaires politiques (P-3), dont le transfert temporaire serait ainsi régularisé ;

ii) suppression de deux emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], un examen du bureau ayant révélé que les fonctions correspondantes pouvaient être assurées par un prestataire extérieur ;

d) **Kondoz** :

i) gain par transfert depuis le bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri) d'un emploi de spécialiste des affaires politiques (P-3), dont le transfert temporaire serait ainsi régularisé. Ce transfert permettrait d'accroître les échanges avec les parties prenantes dans les provinces de Kondoz et de Takhar, en particulier dans les zones considérées comme des zones de tension, où le bureau a été prié de se consacrer plus activement à la prévention et au règlement des conflits au niveau local. Le ou la titulaire de cet emploi serait principalement chargé(e) de diriger les activités destinées à suivre et à analyser l'évolution de la situation politique, des conditions de sécurité et du conflit ainsi que les dynamiques, les tendances et les problèmes nouveaux constatés dans la zone de responsabilité et leur impact sur le mandat de la Mission, de diriger ou coordonner la conception et la mise en œuvre d'initiatives de paix locales et d'activités de sensibilisation dans les districts prioritaires, et d'assurer la tenue d'un dialogue continu avec les hauts fonctionnaires des provinces et des districts, les organisations de la société civile, la population locale et les parties prenantes concernées ;

ii) suppression de deux emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], un examen du bureau ayant révélé que les fonctions correspondantes pouvaient être assurées par un prestataire extérieur.

3. Ressources financières

Tableau 23
Ressources financières, par catégorie de dépenses
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019	*2020*	*2021*		*Variation*
	Dépenses	*Crédits ouverts*	*Montant nécessaire*	*Dépenses non renouvelables*	*2021-2020 Augmentation/ (diminution)*
Catégorie de dépenses	*(1)*	*(2)*	*(3)*	*(4)*	*(5) = (3) – (2)*
I. Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	28,2	41,5	41,5	–	–
Total (catégorie I)	**28,2**	**41,5**	**41,5**	–	–
II. Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	57 725,8	57 241,0	58 024,5	–	783,5
Personnel recruté sur le plan national	36 747,9	33 228,6	36 074,7	–	2 846,1
Volontaires des Nations Unies	3 975,0	3 907,8	3 907,8	–	–
Total (catégorie II)	**98 448,7**	**94 377,4**	**98 007,0**	–	**3 629,6**
III. Dépenses opérationnelles					
Consultants et services de consultants	44,1	176,3	145,4	–	(30,9)
Voyages officiels	648,3	1 293,1	1 185,0	–	(108,1)
Installations et infrastructures	26 556,5	22 898,7	23 358,2	–	459,5
Transports terrestres	2 443,2	656,0	576,3	–	(79,7)
Opérations aériennes	8 333,9	7 591,0	6 950,8	–	(640,2)
Communications et informatique	6 493,6	6 303,0	6 271,6	–	(31,4)
Santé	14,2	227,1	214,4	–	(12,7)
Fournitures, services et matériel divers	701,3	1 226,1	1 170,8	–	(55,3)
Total (catégorie III)	**45 235,1**	**40 371,3**	**39 872,5**	–	**(498,8)**
Total (déduction faite des contributions du personnel)	**143 712,0**	**134 790,2**	**137 921,0**	**–**	**3 130,8**

4 Analyse des ressources nécessaires

Militaires et personnel de police

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Observateurs militaires	28,2	41,5	41,5	–

70. Il est proposé d’ouvrir des crédits d’un montant de 41 500 dollars pour financer le déploiement d’un(e) observateur(trice) militaire, soit les dépenses suivantes : a) indemnité de subsistance

(missions) au taux standard de 79 dollars par jour, le logement étant fourni (28 800 dollars) ; b) frais de voyage afférents au déploiement, à la relève et au rapatriement en provenance et à destination du pays de résidence (7 500 dollars) ; c) indemnité d'habillement calculée au taux standard de 100 dollars par période de six mois de service (200 dollars) ; d) provision pour demande d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (5 000 dollars). Pour établir ces prévisions, on est parti du principe que l'observateur(trice) militaire prendrait ses fonctions dès le début de 2021.

Personnel civil

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Personnel recruté sur le plan international	57 725,8	57 241,0	58 024,5	783,5

71. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 58 024 500 dollars pour financer les traitements (29 450 700 dollars), les dépenses communes de personnel (24 592 800 dollars) et la prime de danger (3 981 000 dollars) afférents aux 296 emplois soumis à recrutement international qui seraient reconduits [1 emploi de Secrétaire général(e) adjoint(e), 2 de Sous-Secrétaire général(e), 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 55 P-4, 58 P-3, 6 P-2, 137 emplois d'agent(e) du Service mobile et 1 d'agent(e) des services généraux (Autres classes)]. L'emploi de Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e)/Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) [Sous-Secrétaire général(e)] continuerait d'être financé à hauteur de 50 % de son coût annuel total. Les prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de 6 %.

72. L'augmentation s'explique principalement par : a) l'application d'un taux de vacance moins élevé (6 % en 2021 contre 8 % dans le budget de 2020) ; b) le déploiement proposé de 7 agents de sécurité (agent(e) du Service mobile) pour une période de 12 mois, contre 3 mois seulement dans le budget de 2020. Elle est partiellement compensée par : c) la suppression proposée de cinq emplois, dont quatre d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) et un de responsable des opérations aériennes (agent(e) du Service mobile) ; d) la baisse des dépenses prévues au titre de la prime de danger, due à la réduction des effectifs dans les lieux donnant droit au versement de cette prime.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Personnel recruté sur le plan national	36 747,9	33 228,6	36 074,7	2 846,1

73. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 36 074 700 dollars pour couvrir les traitements (22 082 100 dollars), les dépenses communes de personnel (8 073 300 dollars), la prime de danger (5 679 300 dollars) et les heures supplémentaires (240 000 dollars) afférents aux 799 emplois soumis à recrutement national qui seraient reconduits [125 emplois d'administrateur(trice) et 674 d'agent(e) local(e)]. Ces prévisions tiennent compte d'un taux de vacance de 3 % tant pour les administrateurs que pour les agents locaux.

74. L'augmentation s'explique principalement par les facteurs suivants :

a) le relèvement, compte tenu des dépenses effectivement engagées en 2019, de la classe et de l'échelon moyens servant à calculer les dépenses afférentes aux emplois d'administrateur(trice) national(e) et d'agent(e) local(e), qui sont passés de NOB/IV à NOB/VIII et de GS4/II à GS4/V, respectivement ;

b) la mise à disposition de 39 opérateurs radio (sécurité sur le terrain) (agents locaux) pendant 12 mois en 2021 contre 7 mois prévus au budget en 2020, les organismes, fonds et programmes n'ayant pas accepté l'accord de partage des coûts proposé ;

elle est partiellement compensée par :

c) la suppression proposée de 34 emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] et de 2 emplois d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)].

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Volontaires des Nations Unies	3 975,0	3 907,8	3 907,8	–

75. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 3 907 800 dollars pour financer le déploiement de 68 Volontaires des Nations Unies, compte tenu des taux de remboursement figurant dans le mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Programme des Volontaires des Nations Unies. Comme en 2020, un taux de vacance de 7 % a été appliqué.

Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Consultants et services de consultants	44,1	176,3	145,4	(30,9)

76. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 145 400 dollars pour charger des consultants dotés de connaissances techniques et spécialisées d'organiser, à l'intention du personnel des missions, des activités de formation dans des domaines tels que les droits humains, les affaires politiques, les élections, la certification en matière de sécurité (formation de techniciens en radiologie), la gestion de la sécurité aérienne, le contrôle des mouvements (normes et directives de l'Association du transport aérien international) et la requalification de professionnels de la santé.

77. La diminution est principalement due au fait qu'aucun crédit n'a été prévu pour le programme de renforcement des capacités des cadres supérieurs.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Voyages officiels	648,3	1 293,1	1 185,0	(108,1)

78. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 1 185 000 dollars pour financer les voyages que le personnel devra effectuer dans la zone de la Mission en vue d'apporter un appui technique essentiel aux bureaux locaux et d'assister à diverses conférences de haut niveau sur l'Afghanistan, l'objectif étant que les différentes composantes de la MANUA se consultent régulièrement sur le programme aux fins de l'exécution efficace du mandat de la Mission. Les voyages en dehors de la zone de la Mission sont les déplacements que devront effectuer la Représentante spéciale du Secrétaire général et les hauts responsables de la MANUA pour appuyer l'exécution du mandat, assister aux réunions et consultations organisées avec les interlocuteurs politiques et faire des

exposés au Conseil de sécurité (971 300 dollars), y compris les honoraires des groupes d'experts et les déplacements à des fins de formation (213 700 dollars).

79. La diminution est principalement due à la réduction des ressources demandées au titre des voyages non liés à la formation dans la zone de la Mission, puisqu'on fera autant que possible usage de la visioconférence.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Installations et infrastructures	26 556,5	22 898,7	23 358,2	459,5

80. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 23 358 200 dollars pour financer l'achat de matériel de génie (255 200 dollars), de structures préfabriquées et de matériel d'hébergement et de réfrigération (194 600 dollars), de groupes électrogènes et de matériel électrique (220 000 dollars), de mobilier (110 500 dollars), de matériel de bureau et de matériel divers (171 900 dollars), et de matériel de sûreté et de sécurité (425 200 dollars), la location de locaux (3 134 900 dollars), les services collectifs de distribution et les services d'élimination des ordures (136 900 dollars), les services d'entretien (3 362 900 dollars), les services de sécurité (10 329 100 dollars), les travaux de construction et de transformation (505 600 dollars), les articles de papeterie et les fournitures de bureau (87 700 dollars), les fournitures et les pièces de rechange (349 400 dollars), les fournitures pour la défense des périmètres (81 700 dollars), les carburants et lubrifiants (3 980 600 dollars) et les fournitures sanitaires et articles de nettoyage (12 000 dollars).

81. L'augmentation est principalement due à l'achat de cinq groupes électrogènes de petite capacité et à l'augmentation des besoins en carburants et lubrifiants, ainsi qu'aux travaux de construction, de transformation et de rénovation et aux gros travaux d'entretien destinés à renforcer la sécurité dans les complexes régionaux des bureaux de la MANUA.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Transports terrestres	2 443,2	656,0	576,3	(79,7)

82. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 576 300 dollars pour financer les dépenses suivantes : location de véhicules (27 200 dollars) ; réparations et entretien (15 800 dollars) ; assurance responsabilité (7 700 dollars) ; pièces de rechange (231 800 dollars) ; carburants et lubrifiants (293 800 dollars).

83. La diminution est principalement due à la réduction des dépenses prévues au titre des carburants, ainsi qu'à la baisse du coût du carburant (0,737 dollar par litre contre 0,866 dollar par litre dans le budget de 2020).

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Opérations aériennes	8 333,9	7 591,0	6 950,8	(640,2)

84. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 6 950 800 dollars pour financer les dépenses suivantes : services (27 400 dollars) ; redevances d'atterrissage et frais de manutention au sol

(54 000 dollars) ; indemnité de subsistance des équipages (6 000 dollars) ; carburants et lubrifiants (1 197 000 dollars) ; assurance responsabilité (35 000 dollars) ; frais de location et d'exploitation de deux avions (3 638 400 dollars) et d'un hélicoptère (1 993 000 dollars).

85. La diminution s'explique principalement par la suppression d'un hélicoptère et est partiellement contrebalancée par le remplacement d'un avion Beechcraft 1900D par un avion Jet CL604, plus coûteux, qui entraînera une hausse des dépenses au titre des carburants et lubrifiants, mais permettra aux hauts responsables de la Mission basés à Kaboul de se rendre à des pourparlers de paix et à des réunions de haut niveau.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Communications et informatique	6 493,6	6 303,0	6 271,6	(31,4)

86. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 6 271 600 dollars pour financer les dépenses suivantes : acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (1 073 700 dollars) ; frais afférents à la communication par réseaux commerciaux (3 060 100 dollars) ; entretien du matériel et les services d'appui aux communications (698 300 dollars) ; pièces de rechange (355 100 dollars) ; logiciels, licences et redevances (530 600 dollars) ; services d'information et de publication (553 800 dollars).

87. La diminution s'explique principalement par la baisse des dépenses prévues au titre des services de télécommunications et de réseau et au titre des logiciels, licences et redevances, et est en partie contrebalancée par une hausse des dépenses afférentes aux services d'information – activités de sensibilisation politique menées auprès de la population et des dirigeants locaux dans les bureaux locaux – et à la maintenance du matériel de communication et du matériel informatique ainsi qu'aux services d'appui connexes.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Santé	14,2	227,1	214,4	(12,7)

88. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 214 400 dollars pour financer les dépenses suivantes : acquisition de matériel (37 000 dollars) ; services médicaux, y compris évacuations sanitaires aériennes, consultations de spécialistes, essais en laboratoire, radiographies, services d'hospitalisation et services mortuaires (95 400 dollars) ; fournitures médicales, y compris vaccins et médicaments (82 000 dollars).

89. La diminution est due à la baisse des dépenses prévues au titre de l'acquisition de matériel médical.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	*2020 (crédits ouverts)*	*2021 (montant nécessaire)*	*Variation 2021-2020*
Fournitures, services et matériel divers	701,3	1 226,1	1 170,8	(55,3)

90. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 1 170 800 dollars pour financer les dépenses suivantes : a) détente et loisirs (61 000 dollars) ; b) honoraires, fournitures et services liés à la formation (104 000 dollars) ; c) réceptions officielles (23 000 dollars) ; d) dépenses de représentation

(19 000 dollars) ; e) assurance générale couvrant les transports de fonds et l'envoi de matériel et de fournitures dans la zone de la Mission (28 100 dollars) ; f) frais à payer aux institutions financières des différentes localités où la Mission détient des comptes bancaires (80 000 dollars) ; g) diverses indemnités et réparations demandées par des tiers pour des dommages causés par des fonctionnaires de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et indemnisation des pertes d'effets personnels (20 600 dollars) ; h) fret, y compris les services postaux et la valise diplomatique, les opérations de transit et l'expédition de fournitures, d'accessoires et de matériel, les surestaries et l'entreposage (779 900 dollars) ; i) rations, notamment le maintien d'un stock d'urgence, et approvisionnement des locaux de la Mission en eau filtrée à l'usage du personnel (55 200 dollars).

91. La diminution s'explique principalement par une baisse des frais bancaires calculée sur la base des dépenses de 2019.

5. Ressources extrabudgétaires

92. Comme en 2020, il est prévu qu'aucune ressource extrabudgétaire ne soit mise à la disposition de la Mission en 2021.

Annexe I

Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/263 A ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Résolution 74/263 de l'Assemblée générale, sect. XVIII	
Prie le Secrétaire général de continuer de privilégier la solution consistant à transformer les postes existants en postes soumis à recrutement national chaque fois que possible, de renforcer les capacités locales de la Mission et de lui rendre compte de la question dans les prochains projets de budget (par. 9)	Au 1er janvier 2020, 2 des 10 bureaux locaux qui étaient auparavant dirigés et administrés par des membres du personnel recrutés sur le plan international n'employaient plus que du personnel recruté sur le plan national. La Mission continuera de chercher des occasions de transformer des emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national.
Prie le Secrétaire général de mener à bien dans les meilleurs délais le recrutement aux postes vacants actuellement pourvus moyennant l'octroi d'une indemnité de fonctions et de faire figurer dans les projets de budget des missions politiques spéciales en 2020 des informations sur les affectations temporaires donnant lieu au versement d'une indemnité de fonctions, y compris sur la durée de ces affectations et sur l'avancement des procédures de recrutement correspondantes (par. 10)	Des indemnités de fonctions sont versées aux membres du personnel qui, après avoir postulé, occupent provisoirement un emploi de temporaire d'une classe plus élevée que le leur qui ne peut être pourvu parce que le (la) titulaire a gardé un droit sur son emploi. La Mission s'emploie à pourvoir rapidement les emplois de temporaire vacants et ne ménage aucun effort pour réduire les délais de recrutement au moyen d'activités de suivi rigoureuses menées auprès des directeurs de programme.
Rappelle, comme elle l'a déjà prescrit, que le recours aux consultants doit être limité au strict minimum et que l'Organisation doit mobiliser ses ressources internes pour les activités de base et les fonctions qui s'inscrivent dans la durée (par. 11)	La Mission continue de tout mettre en œuvre en vue d'utiliser ses ressources internes pour les activités de base et les fonctions récurrentes. C'est seulement dans les cas où il est avéré que les qualifications et compétences voulues ne sont pas disponibles au sein de la Mission que celle-ci engage des consultants pour de courtes périodes, qui sont principalement chargés de fournir une formation en interne à de grands groupes dans le cadre de la formation obligatoire. Il est préférable de procéder ainsi que d'envoyer un membre du personnel en formation hors de la zone de la mission.
Rappelle le paragraphe 39 du rapport du Comité consultatif et prie le Secrétaire général de rendre compte des coefficients de dotation en véhicules et en matériel informatique et de justifier dans les projets de budget des missions toute dotation qui serait supérieure au coefficient standard (par. 12)	Le projet de budget-programme pour 2021 prévoit une dotation de 1 344 ordinateurs pour 1 162 emplois. Actuellement, 227 membres du personnel disposent de plusieurs ordinateurs, notamment pour les raisons suivantes :

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
	Le personnel du Département de la sûreté et de la sécurité n'est pas compté dans le tableau d'effectifs de la Mission ; certains ordinateurs sont utilisés à des fins de formation, sont confiés à des agents de sécurité privés ou sont utilisés pour la surveillance, la programmation, les tests et le suivi ; on garde en réserve un petit nombre d'ordinateurs dans les bureaux locaux pour pouvoir remplacer le matériel en panne sans devoir attendre l'envoi d'un remplacement depuis Kaboul, qui peut prendre du temps. Si la Mission est actuellement dotée de 1,1 ordinateur par membre du personnel, elle a redoublé d'efforts pour réduire le nombre de membres du personnel équipés de plusieurs ordinateurs et compte mener à bien cette tâche avant la fin du premier trimestre de 2020. Par ailleurs, sur les 1 344 ordinateurs dont dispose actuellement la Mission, 756 ont déjà dépassé leur durée de vie utile, auxquels viendront s'ajouter 131 autres en septembre 2020. Il faudra donc comptabiliser en pertes 887 ordinateurs, en plus des 527 pour lesquels ce processus est déjà en cours. En 2021, la Mission compte se conformer au coefficient standard de 1,0 (soit 1 ordinateur par membre du personnel) en réduisant le nombre d'ordinateurs excédentaires attribués au personnel et le nombre d'ordinateurs de réserve. L'allocation des véhicules est du ressort du Comité d'affectation de véhicules. En 2021, la Mission prévoit de respecter les coefficients standard pour chaque catégorie de personnel. En 2021, 175 véhicules devraient être mis à la disposition des 445 membres du personnel habilités à les utiliser.
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/74/7/Add.5)	
Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les dépenses relatives aux services de sécurité étaient partagées entre la MANUA et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents là où ces services étaient fournis, à savoir Kaboul, Faizabad, Gardez et Hérat. De la même manière, les coûts d'achat de matériel médical et de fournitures médicales sont répartis en fonction de l'utilisation que chaque entité concernée a faite de ce type d'articles par le passé, alors que la totalité des dépenses proposées au titre des services médicaux sont imputées au budget de la MANUA puisqu'elles concernent des services fournis directement au personnel de la Mission. Le Comité compte que de plus	La MANUA partage les coûts des services médicaux communs avec les organismes, fonds et programmes présents à Kaboul. Ces services sont financés au moyen de contributions annuelles versées par la Mission et les autres entités participantes, dont le montant est fonction des effectifs sur place de chaque entité. Ces coûts et contributions sont compensés à 80 % par les remboursements versés par les compagnies d'assurance santé (avec lesquels des accords de facturation directe ont été conclus), les 20 % restants étant payés par les patients. Dans le cas des Volontaires des Nations Unies, les frais sont intégralement remboursés.

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
amples informations sur les modalités de partage des coûts des services médicaux, assorties de données historiques, seront communiquées à l'Assemblée générale au moment de l'examen du rapport (par. 26)	L'Équipe d'intervention médicale des Nations Unies est composée de médecins qualifiés pour les interventions d'urgence, basés dans les bureaux locaux. Sachant que la majorité du personnel des bureaux locaux relève de la MANUA, celle-ci prend à sa charge 60 % des coûts, les 40 % restants étant partagés par les organismes, fonds et programmes au prorata de leurs effectifs hors de Kaboul.
En ce qui concerne l'application des directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion, le Comité a été informé qu'au 30 juin 2019, seulement 57 % des billets d'avion avaient été achetés au moins deux semaines avant le voyage. Il examine plus avant la question de la suite donnée aux directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion pour les voyages officiels dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour 2020 (A/74/7, chap. I, par. 99 et 100). Le Comité rappelle qu'à plusieurs occasions, l'Assemblée générale s'est déclarée préoccupée par le faible taux d'application des directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion. Il réaffirme qu'il faut redoubler d'efforts à cet égard, en particulier dans les domaines où les voyages peuvent être mieux planifiés (voir aussi A/73/779, par. 16) (par. 27)	La MANUA continue d'améliorer le contrôle de l'application des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion. La direction de la Mission rappelle régulièrement aux membres du personnel, dans des messages mensuels ou trimestriels, qu'ils doivent présenter leurs demandes d'autorisation de voyage suffisamment à l'avance pour que les réservations puissent être faites 16 jours avant le départ, ou faire état de raisons impérieuses pour justifier les demandes présentées en retard. Les agents certificateurs de la Mission ont reçu pour instruction de ne pas approuver les demandes qui ont été présentées en retard sans raison valable.

Annexe II

Proposition concernant l'évolution des effectifs par unité administrative

Unité administrative	*Emplois approuvés pour 2020*	*Modifications proposées*					*Emplois proposés pour 2021*
		Suppression	*Réaffectation*	*Transfert*	*Transformation*	*Reclassement*	
1. Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan							
Cabinet du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan	9	–	–	–	–	–	9
Bureau du (de la) Chef de cabinet	25	–	[a, b]	–	–	–	25
Service des droits de l'homme	24	–	–	–	–	–	24
Service de la communication stratégique	20	–	–	–	–	–	20
Groupe consultatif sur la problématique femmes-hommes	3	–	–	–	–	–	3
Section de la sécurité	218	(26)[c]	–	1[d]	–	–	193
2. Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante Politique)							
Cabinet du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (affaires politiques)	7	–	–	–	–	–	7
Service des affaires politiques	31	–	–	–	–	–	31
Bureau de liaison à Téhéran	4	–	–	–	–	–	4
Bureau de liaison à Islamabad	5	–	–	–	–	–	5
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports	11	–	–	–	–	–	11
Bureau de l'assistance électorale	5	–	–	–	–	–	5
Bureau de la paix et de la réconciliation	10	–	–	–	–	–	10
3. Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) (composante Développement)							
Cabinet du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (développement) (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire)	14	–	–	–	–	–	14
Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies	3	–	–	–	–	–	3
Section de la coordination des donateurs	5	–	–	–	–	–	5
4. Appui à la Mission							
a) Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission	10	–	–	–	–	–	10
b) Gestion des opérations et des ressources							
Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources	3	–	–	–	–	–	3
Section des ressources humaines et de la formation	19	–	–	–	–	–	19
Groupe du budget et des finances	6	–	–	–	–	–	6

Unité administrative	*Emplois approuvés pour 2020*	*Modifications proposées*					*Emplois proposés pour 2021*
		Suppression	*Réaffectation*	*Transfert*	*Transformation*	*Reclassement*	
Section des technologies	47	–	–	–	–	–	47
c) Gestion de la chaîne d'approvisionnement	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	3	–	–	(1)[e]	–	–	2
Groupe de la gestion des acquisitions	5	–	–	1[f]	–	–	6
Groupe des achats	7	–	–	(1)[f]	–	–	6
Groupe de la gestion centralisée des stocks	28	–	–	[h, e]	–	–	28
Groupe du contrôle des mouvements	9	–	–	–	–	–	9
Groupe de la gestion des biens	7	–	–		–	–	7
d) Gestion de la prestation de services	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Chef de la gestion de la prestation de services	5	–	–	–	–	–	5
Section des transports aériens	28	(2)[g]	–	–		–	26
Groupe de l'approvisionnement général et des carburants	11	–	–	1[h]	–	–	12
Section du génie et de l'entretien des installations	33	–	–	–	–	–	33
Groupe des transports	118	–	–	(2)[d]	–	–	116
Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie	22	–	–	(1)[i]	–	–	21
5. Bureau unifié de Koweït							
a) Bureau d'appui de la MANUA au Koweït	–	–	–	–	–	–	–
Groupe intégré déontologie et discipline	1	–	–	–	–	–	1
b) Bureau d'appui commun de Koweït	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Chef du Bureau d'appui commun de Koweït	3	–	–	–	–	–	3
Section des ressources humaines	13	–	–	–	–	–	13
Section des finances (y compris le Groupe des états de paie)	16	–	–	–	–	–	16
Section des voyages	3	–	–	–	–	–	3
Qualité/gestion de la performance	4	–	–	–	–	–	4
6. Bureaux locaux dans les régions et les provinces							
a) Bureaux régionaux	–	–	–	–	–	–	–
Kaboul	26	–	–	–	–	–	26
Kandahar	56	(2)[j]	–	–	–	–	54
Hérat	41	–	–	1[d]	–	–	42
Balkh (Mazar-e Charif)	52	(1)[k]	–	–	–	–	51
Nangarhar (Jalalabad)	54	(1)[l]	–	–	–	–	53
Paktiya (Gardez)	44	(2)[m]	–	–	–	–	42
b) Bureaux provinciaux	–	–	–	–	–	–	–
Bamiyan	37	(2)[n]	–	1[i]	–	–	36
Fariyab (Maïmana)	14	(1)[o]	–	–	–	–	13

Unité administrative	*Emplois approuvés pour 2020*	*Modifications proposées*					*Emplois proposés pour 2021*
		Suppression	*Réaffectation*	*Transfert*	*Transformation*	*Reclassement*	
Badakhchan (Faizabad)	14	–	–	–	–	–	14
Baghlan (Pol-e Khomri)	27	(2)[p]	–	(1)[q]	–	–	24
Kondoz	39	(2)[r]	–	1[q]	–	–	38
7. Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, New York							
Équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique	5	–	–	–	–	–	5
Total	**1204**	**(41)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**1 163**

On compte que les fonctions afférentes aux emplois de temporaire dont on propose le transfert resteront inchangées et que les transferts proposés n'auront pas d'incidence négative sur l'exécution des programmes de l'unité administrative d'origine.

[a] Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des programmes) [agent(e) local(e)] au Groupe de la planification des missions du Bureau du (de la) Chef de cabinet.

[b] Réaffectation d'un emploi de chauffeur(euse) de véhicule léger [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)] dans l'Équipe de coordination sur le terrain du Bureau du (de la) Chef de cabinet.

[c] Suppression de 26 emplois à la Section de la sécurité (4 emplois d'agent(e) de sécurité (Service mobile) et 22 emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)]).

[d] Transfert de deux emplois de chauffeur(euse) [agent(e) local(e)] du Groupe des transports à la Section de la sécurité et d'un emploi de logisticien(ne) en charge de la sécurité (Volontaire des Nations Unies) de la Section de la sécurité au bureau régional de Hérat.

[e] Transfert d'un emploi d'assistant(e) administratif(ve) (Volontaire des Nations Unies) du Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement au Groupe de la gestion centralisée des stocks (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement).

[f] Transfert d'un emploi d'assistant(e) aux achats [agent(e) local(e)] du Groupe des achats au Groupe de la gestion des acquisitions (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement).

[g] Suppression de deux emplois d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)] à la Section des transports aériens.

[h] Transfert d'un emploi d'assistant(e) aux fournitures [agent(e) local(e)] du Groupe de la gestion centralisée des stocks (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) au Groupe de l'approvisionnement général et des carburants (pilier Gestion de la prestation de services).

[i] Transfert d'un emploi de médecin (Volontaire des Nations Unies) de la Section des services médicaux, du soutien psychosocial et de la qualité de vie au bureau provincial de Bamiyan.

[j] Suppression de deux emplois au bureau régional de Kandahar (un emploi de spécialiste des opérations aériennes (Service mobile) et un emploi d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)]).

[k] Suppression d'un emploi d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] au bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif).

[l] Suppression d'un emploi d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] au bureau régional de Nangarhar (Jalalabad).

[m] Suppression de deux emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] au bureau régional de Paktiya (Gardez).

[n] Suppression de deux emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] au bureau provincial de Bamiyan.

[o] Suppression d'un emploi d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] au bureau provincial de Fariyab (Maïmana).

[p] Suppression de deux emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] au bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri).

[q] Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) du bureau provincial de Baghlan (Pol-e Khomri) au bureau provincial de Kondoz.

[r] Suppression de deux emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] au bureau provincial de Kondoz.

Annexe III

Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Effectif approuvé pour 2020																
Siège																
Kaboul	1	2	1	6	19	37	37	4	107	103	–	210	64	414	58	746
Islamabad	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4
Bureaux régionaux et provinciaux																
Kaboul	–	–	–	–	1	2	2	–	5	2	–	7	6	12	1	26
Bamiyan	–	–	–	–	–	1	2	–	3	2	–	5	3	29	–	37
Kandahar	–	–	–	–	1	2	2	–	5	5	–	10	9	35	2	56
Hérat	–	–	–	–	1	2	2	–	5	4	–	9	6	25	1	41
Balkh (Mazar-e Charif)	–	–	–	–	1	2	3	–	6	4	–	10	6	35	1	52
Fariyab (Maïmana)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	12	–	14
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	2	3	–	6	4	–	10	8	35	1	54
Kondoz	–	–	–	–	–	1	1	1	3	2	–	5	7	26	1	39
Badakhchan (Faizabad)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	12	–	14
Baghlan (Pol-e Khomri)	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	2	22	–	27
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	1	2	–	4	2	–	6	7	28	3	44
Bureau de Koweït	–	–	–	–	2	1	2	1	6	14	–	20	–	20	–	40
New York (Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix)	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
Total 2020	**1**	**2**	**1**	**7**	**28**	**55**	**58**	**6**	**158**	**143**	**1**	**301**	**125**	**710**	**68**	**1 204**
Effectif proposé pour 2021																
Siège																
Kaboul	1	2	1	6	19	37	37	4	107	98	–	205	65	390	56	716

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Service mobile/ Service de sécurité*	*Services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Islamabad	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4
Bureaux régionaux et provinciaux																
Kaboul	–	–	–	–	1	2	2	–	5	2	–	7	6	12	1	26
Bamiyan	–	–	–	–	–	1	2	–	3	2	–	5	3	27	1	36
Kandahar	–	–	–	–	1	2	2	–	5	4	–	9	9	34	2	54
Hérat	–	–	–	–	1	2	2	–	5	4	–	9	6	25	2	42
Balkh (Mazar-e Charif)	–	–	–	–	1	2	3	–	6	4	–	10	6	34	1	51
Fariyab (Maïmana)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	11	–	13
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	2	3	–	6	4	–	10	8	34	1	53
Kondoz	–	–	–	–	–	1	2	1	4	2	–	6	7	24	1	38
Badakhchan (Faizabad)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	12	–	14
Baghlan (Pol-e Khomri)	–	–	–	–	–	1	–	–	1	1	–	2	2	20	–	24
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	1	2	–	4	2	–	6	7	26	3	42
Bureau de Koweït	–	–	–	–	2	1	2	1	6	14	–	20	–	20	–	40
New York (Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix)	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
Total 2021	**1**	**2**	**1**	**7**	**28**	**55**	**58**	**6**	**158**	**137**	**1**	**296**	**125**	**674**	**68**	**1 163**
Variation	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(5)**	**–**	**(5)**	**–**	**(36)**	**–**	**(41)**

Annexe IV

Organigrammes

A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

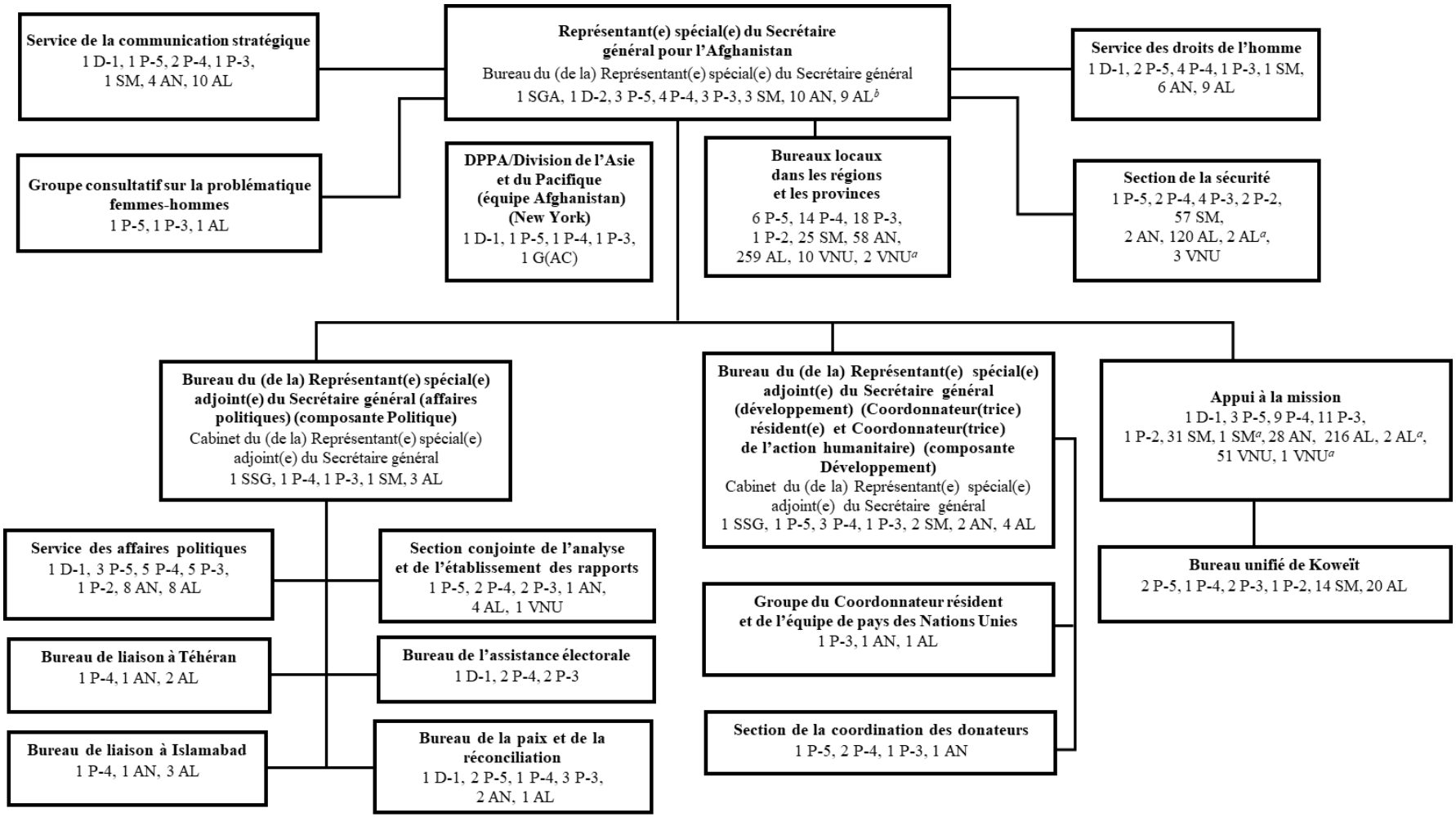

B. Appui à la Mission

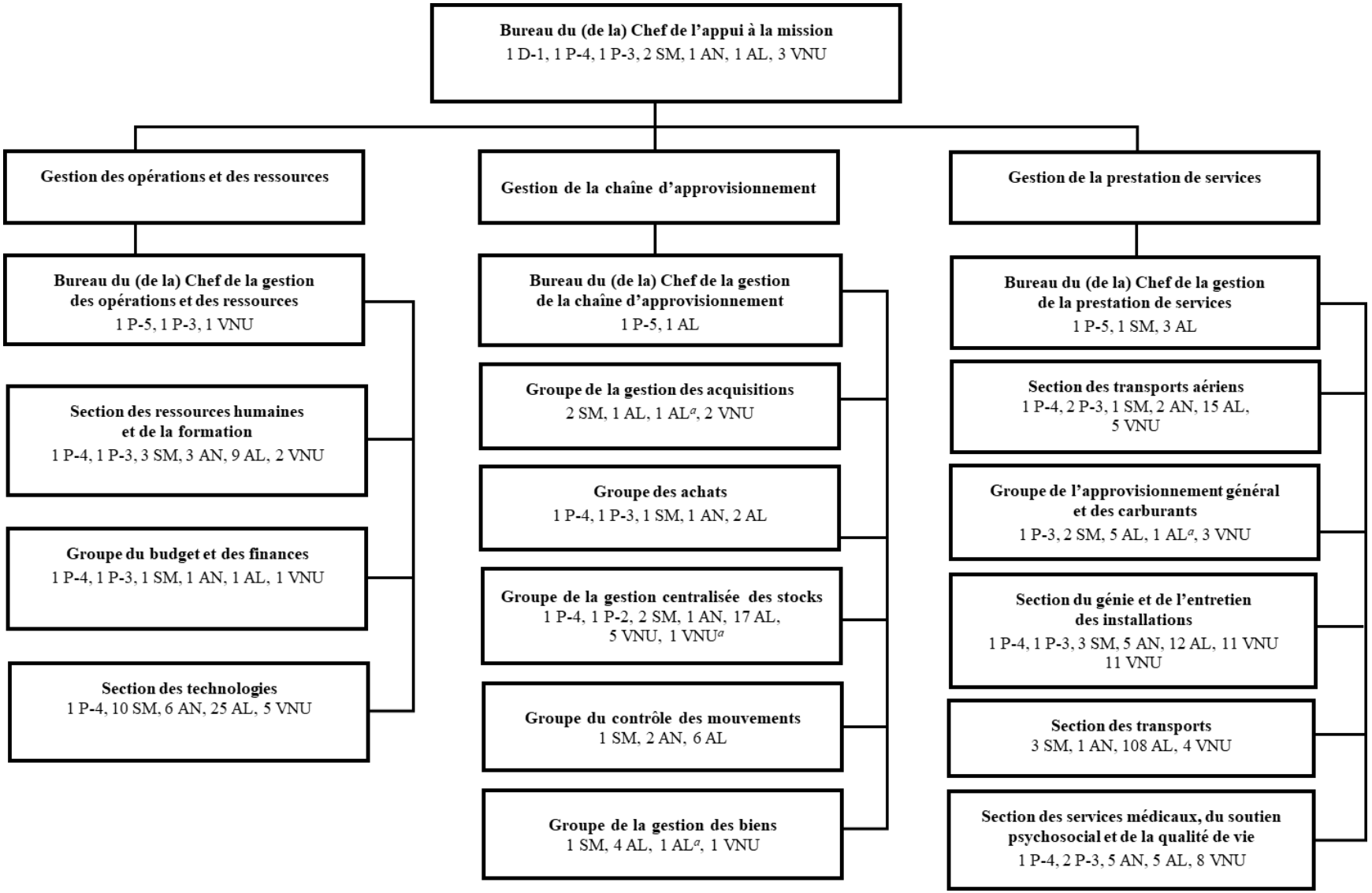

C. Bureaux locaux dans les régions et les provinces

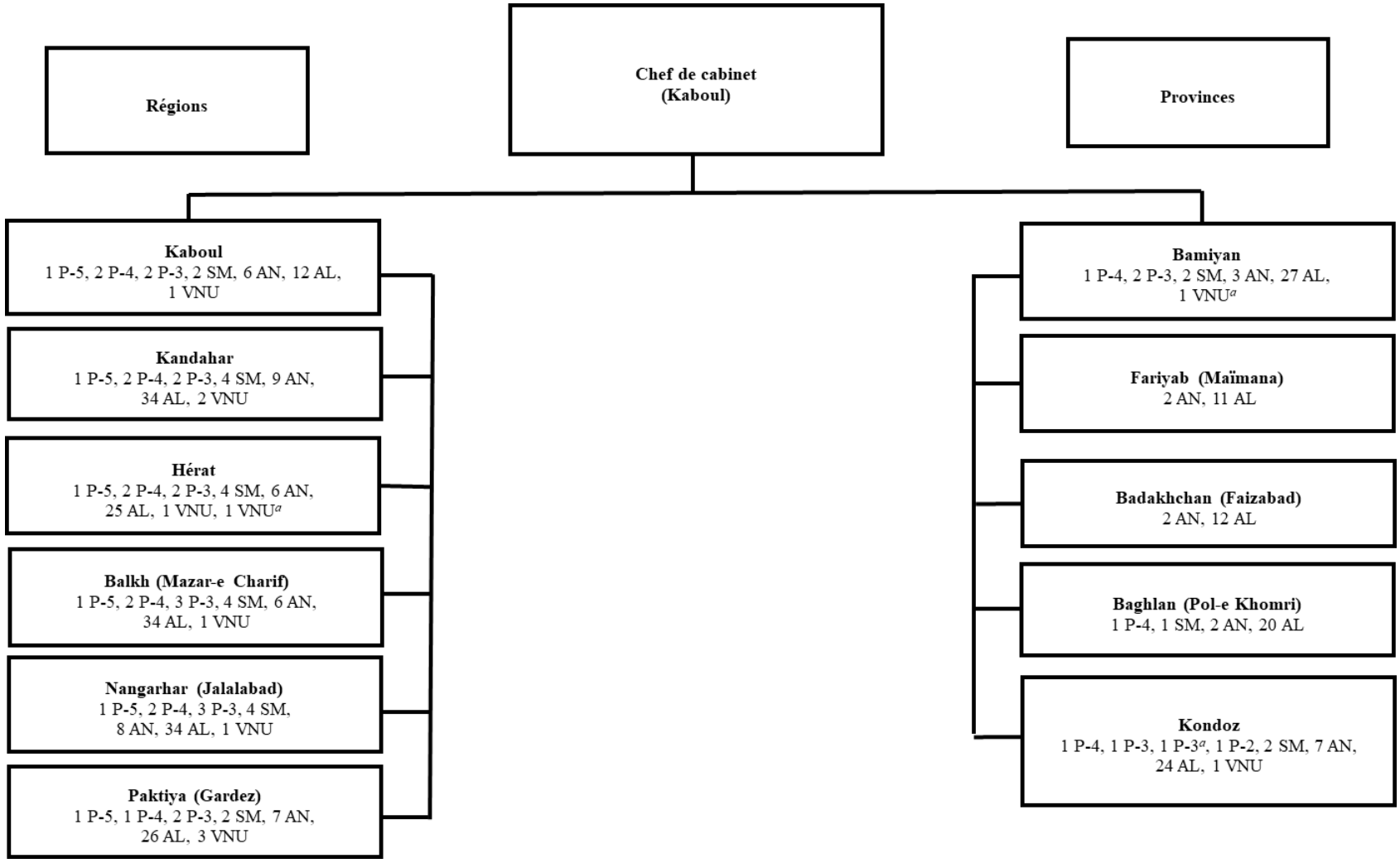

D. Bureau unifié de Koweït

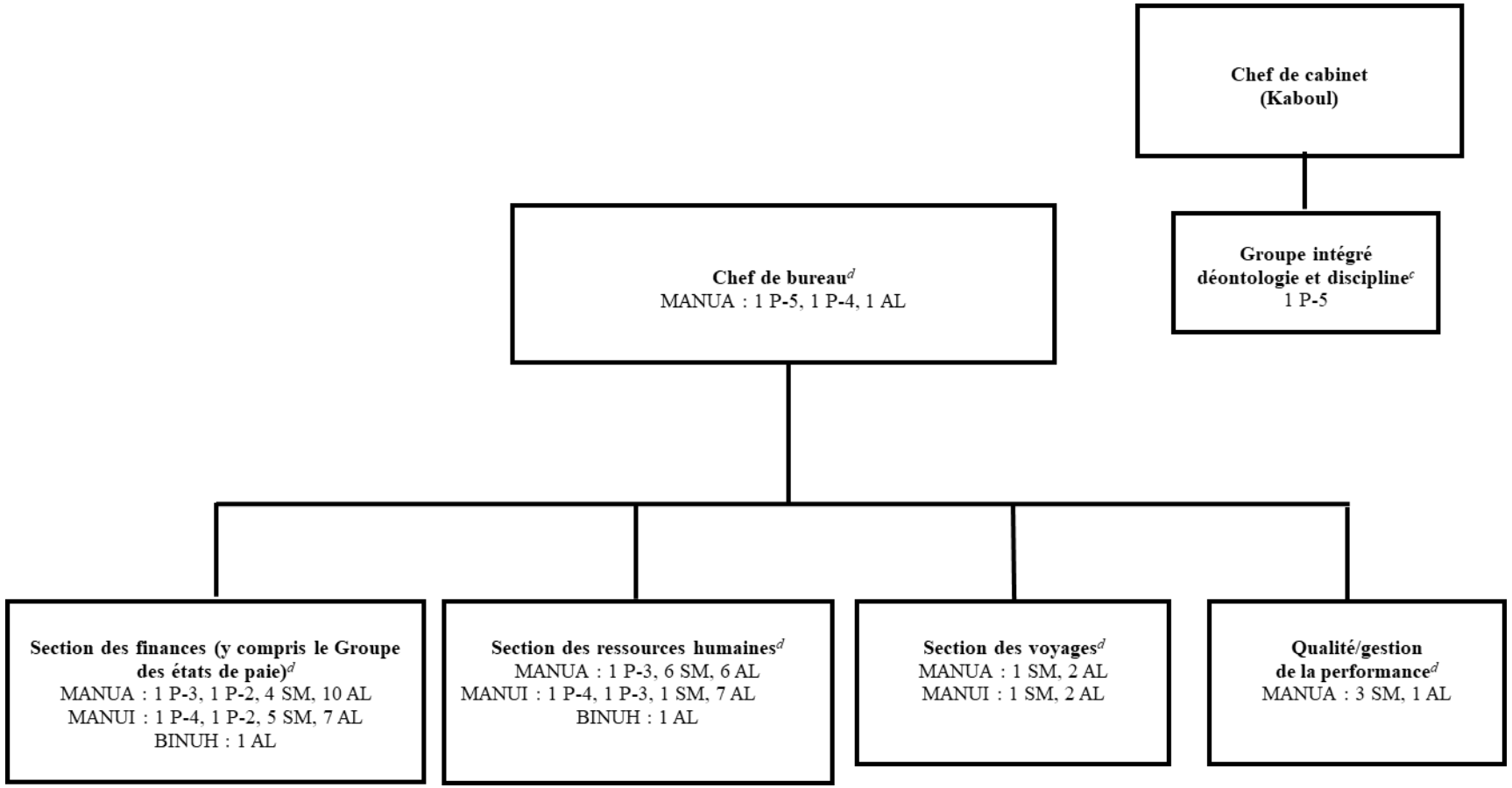

Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BINUH = Bureau intégré des Nations Unies en Haïti ; DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaires des Nations Unies.

[a] Transfert.
[b] Réaffectation.
[c] Composante du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït.
[d] Composante du Bureau d'appui commun de Koweït.

Annexe V

Renseignements concernant les activités de fond (intégrées, le cas échéant) menées en 2020 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sur des questions ayant trait aux programmes

Programme	*Organismes, fonds et programmes*	*Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité*	*Description*
Cadre de mise en place des activités de fond des organismes, fonds et programmes des Nations Unies	• Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture • Agence internationale de l'énergie atomique • Fonds international de développement agricole • Organisation internationale du Travail • Organisation internationale pour les migrations • Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida • Service de la lutte antimines de l'ONU • Bureau de la coordination des affaires humanitaires • Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) • Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés • Fonds des Nations Unies pour l'enfance • CNUCED	L'équipe de pays des Nations Unies est le mécanisme national global que le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) utilise pour diriger et coordonner l'action de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Le Bureau du Coordonnateur résident, qui fait désormais partie du système des coordonnateurs résidents depuis la réforme du système des Nations Unies pour le développement, que l'Assemblée générale a approuvée le 31 mai 2018 par sa résolution 72/279, coordonne les activités de développement des Nations Unies et fournit des orientations à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Afghanistan. Parmi les dispositifs existants, on trouve notamment les groupes de travail chargés des cadres d'exécution des programmes des Nations Unies, tels que le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies en Afghanistan et les plans de travail annuels intégrés qui s'y rapportent.	Parmi les principales activités qui ont une incidence sur le système des Nations Unies en 2020, on peut citer l'exercice d'évaluation de l'importance des programmes et l'analyse commune de pays, qui éclairent tous deux le travail mené par le système des Nations Unies en Afghanistan. En outre, le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, qui sera élaboré et mis en œuvre en 2022, lorsque le cadre actuel prendra fin, visera à assurer la coordination entre la MANUA et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Afghanistan, ainsi que leur pleine participation.

Programme	*Organismes, fonds et programmes*	*Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité*	*Description*
	• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) • Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture • Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) • Programme des Nations Unies pour l'environnement • Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) • Organisation des Nations Unies pour le développement industriel • Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets • Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) • Fonds des Nations Unies pour la population • Secrétariat de l'ONU (Département de la sûreté et de la sécurité) • Programme alimentaire mondial • Organisation mondiale de la Santé		
Assistance électorale du système des Nations Unies	• PNUD • MANUA	Au total, 160,4 millions de dollars ont été mobilisés aux fins des cycles électoraux de 2018 et 2019, notamment à l'appui de l'inscription des électeurs, des élections législatives en 2018 et de l'élection présidentielle en 2019. Des ressources supplémentaires seront mobilisées, si nécessaire, dès que le plan d'opérations et	Le Projet d'appui électoral des Nations Unies a été lancé au quatrième trimestre de 2017 sous l'égide de la MANUA et avec l'appui technique du PNUD. Élaboré pour centraliser l'appui apporté par la communauté internationale à la Commission électorale indépendante de l'Afghanistan et à la Commission

Programme	*Organismes, fonds et programmes*	*Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité*	*Description*
		le budget relatifs aux élections auront été préparés et approuvés par les organismes de gestion des élections.	indépendante du contentieux électoral et appuyer les activités d'inscription sur les listes électorales, le projet offre une assistance technique et des services de renforcement des capacités aux deux commissions, le but étant de les rendre autonomes, de faire en sorte qu'elles rendent des comptes au public et de renforcer la confiance de la population dans le processus électoral. Le projet a un double objectif : a) renforcer les capacités de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral pour leur permettre d'organiser des élections dans le respect du droit électoral national et des engagements internationaux de l'Afghanistan ; b) mettre en place un dispositif qui permette à la communauté internationale de financer en partie l'organisation des élections conformément aux besoins formulés par le Gouvernement afghan. Dans l'ensemble, le projet vise six produits : a) après avoir atteint les principaux objectifs qu'elle s'est fixés en matière de structure et de planification, la Commission électorale organise des élections crédibles ; b) la Commission du contentieux électoral assure un règlement crédible des différends électoraux ; c) des activités de sensibilisation sont menées auprès de la population et une aide est apportée à la société civile afin d'inciter les citoyens à participer aux élections ; d) la Commission électorale indépendante

Programme	*Organismes, fonds et programmes*	*Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité*	*Description*
			dresse une liste des électeurs par bureau de vote en vue des prochaines élections ; e) la Commission électorale et la Commission du contentieux électoral assurent une gestion et un règlement crédibles des différends électoraux concernant les élections à la Wolesi Jirga et aux conseils de district ; f) la Commission électorale et la Commission du contentieux électoral sont en mesure d'assurer respectivement une gestion et un règlement crédibles des différends électoraux concernant l'élection présidentielle de 2019. La prise en compte des questions de genre dans l'ensemble du projet transparaît clairement dans les principaux indicateurs de résultats relatifs à la participation des femmes aux six produits du projet, ce qui témoigne de l'importance que le Projet d'appui électoral des Nations Unies accorde à l'amélioration du rôle et de la participation des femmes dans la vie électorale et politique afghane. Un produit supplémentaire (produit 7) à l'appui des élections au conseil provincial, au conseil de district et à la Wolesi Jirga dans la province de Ghazni est en voie d'élaboration. Il est prévu de mener une mission d'évaluation des besoins à la fin du premier trimestre et au deuxième trimestre de 2020.
Droits humains	HCDH	Le HCDH a approuvé pour 2020 un montant de 250 000 dollars au titre des dépenses opérationnelles pour appuyer le Programme des Nations Unies pour les droits de l'homme en Afghanistan. Ce	Le HCDH, dont l'activité est intégrée au Service des droits de l'homme de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, est chargé, en application de la décision 2/113 (2006) du Conseil des

Programme	*Organismes, fonds et programmes*	*Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité*	*Description*
		montant doit servir à financer les activités menées dans le cadre du programme pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020.	droits de l'homme, de continuer, de concert avec la MANUA, à suivre la situation des droits de l'homme en Afghanistan, à fournir des services consultatifs et une coopération technique dans le domaine des droits de l'homme et du respect de la légalité ainsi qu'à étendre ces services et cette coopération, et à faire régulièrement rapport au Conseil sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan. Les fonds que la MANUA reçoit du HCDH aident celle-ci à s'acquitter de son mandat relatif aux droits humains, conformément à la résolution 2489 (2019) du Conseil de sécurité et aux résolutions antérieures du Conseil. Les fonds alloués par le HCDH au Programme servent principalement à financer les activités de sensibilisation, de coopération technique et de mobilisation dans les domaines d'activité prioritaires, notamment : la protection des civils en période de conflit armé ; la surveillance des violations graves des droits de l'enfant en période de conflit armé et l'établissement de rapports à ce sujet ; la promotion et la protection des droits des femmes et l'élimination de la violence qui leur est faite ; la prévention de la torture en détention et de la détention arbitraire de personnes pour des motifs liés au conflit et de personnes privées de liberté ; l'appui à l'action que la société civile, notamment les défenseurs des droits humains et les militants des droits des femmes, mène en faveur de la paix, de la réconciliation et de la promotion du principe de

Programme	*Organismes, fonds et programmes*	*Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité*	*Description*
			responsabilité ; la coopération avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme s'agissant de promouvoir et de protéger les droits humains, d'étendre le champ d'action de la société civile, de renforcer la liberté d'expression et de promouvoir la place centrale des droits humains dans le processus de paix, notamment par le biais d'une justice transitionnelle axée sur les victimes ; la collaboration avec le Gouvernement afghan aux fins de la promotion et de la protection des droits humains par la présentation régulière par l'État aux organes conventionnels d'informations par l'intermédiaire d'un mécanisme national de communication et de suivi des recommandations formulées par les organes de la charte et les organes conventionnels. En prenant en compte les questions relatives aux droits humains et en adoptant une approche du développement fondée sur ces droits, le HCDH renforce également l'application des normes internationales relatives aux droits humains dans les programmes des organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Afghanistan, ainsi que de la MANUA. Le Programme des Nations Unies pour les droits de l'homme est mis en œuvre au moyen d'une stratégie globale qui repose sur les éléments suivants : activités de surveillance, d'élaboration de documents et d'établissement de rapports sur les

Programme	*Organismes, fonds et programmes*	*Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité*	*Description*
			priorités établies ; appui technique visant à renforcer les capacités du Gouvernement et de la société civile en matière de promotion et de protection des droits humains ; utilisation de données précises et vérifiées de manière indépendante, qui permettent de tenir un dialogue efficace avec les parties prenantes concernées s'agissant de la promotion des recommandations ciblées et stratégiques ; communication d'informations publiques, publication de communiqués de presse et établissement de rapports thématiques publics et spéciaux sur les questions relatives aux droits humains fournissant une analyse impartiale, approfondie et spécialisée de la situation des droits humains ; sensibilisation aux sujets de préoccupation et mobilisation en faveur d'une modification des lois, des politiques et des pratiques aux fins d'une meilleure protection des droits humains ; dialogue fondé sur des données factuelles avec le Gouvernement, les autres parties au conflit et la communauté internationale au sujet des questions relatives aux droits humains et des inquiétudes concernant la protection des civils, en particulier des plus vulnérables, à savoir les femmes, les enfants, les détenus et les populations civiles touchées par le conflit, ainsi que les défenseurs des droits humains exposés à des risques.
Soutien au Ministère d'État de la paix	PNUD	Le Plan de lancement du projet est un mécanisme de financement permettant à la communauté internationale d'appuyer le Ministère d'État de la paix, ainsi que	Le plan comportera deux parties : a) un programme de renforcement des capacités ; b) un appui à la communication et à l'information.

Programme	*Organismes, fonds et programmes*	*Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité*	*Description*
		d'autres entités et structures représentant l'Afghanistan avant et pendant les négociations intra-afghanes. Au moment de l'établissement du présent document, les discussions concernant l'approbation du plan se poursuivaient, sans qu'aucun projet de budget ne soit établi.	Le programme de renforcement des capacités sera axé sur le développement et le perfectionnement des compétences de négociation et d'analyse et sur l'acquisition de connaissances solides dans les domaines techniques relatifs aux négociations de paix, aux normes internationales et aux bonnes pratiques. L'appui à la communication et à l'information se fera au moyen d'une stratégie efficace du Ministère d'État de la paix en la matière et permettra d'informer le public des évolutions du processus et de faire en sorte que ses préoccupations et ses attentes soient prises en compte dans les négociations et le processus de paix.
Coordination de la lutte contre les stupéfiants et sensibilisation aux questions y relatives	ONUDC	Les donateurs ont contribué au programme de pays de l'ONUDC à hauteur de 16 350 000 de dollars pour 2020 afin de financer des activités permettant au Gouvernement de renforcer ses capacités de lutte contre les stupéfiants et de trouver d'autres moyens de subsistance que la culture et la production de stupéfiants. Ils ont en outre versé des contributions d'un montant de 3 957 000 dollars au Programme régional de l'ONUDC pour l'Afghanistan et les pays voisins pour 2020.	Le programme de pays de l'ONUDC pour l'Afghanistan (2016-2020) a pour objectif de contribuer à la stabilité et au développement du pays en renforçant la justice pénale et la lutte contre les stupéfiants, ainsi que les capacités du Gouvernement dans les domaines de la santé, du développement alternatif (par des moyens autres que la culture du pavot), de la surveillance des cultures, de la recherche, de la coopération interinstitutions et de la sensibilisation au niveau provincial. Il est exécuté au moyen de quatre sous-programmes : Sous-programme 1 (Application de la loi) Sous-programme 2 (Justice pénale) Sous-programme 3 (Santé et développement alternatif)

Programme	*Organismes, fonds et programmes*	*Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité*	*Description*
			Sous-programme 4 (Sensibilisation, orientations et recherche) Le Programme régional de l'ONUDC pour l'Afghanistan et les pays voisins (2016-2020) vise à aider les pays d'Asie occidentale et centrale à agir collectivement aux niveaux régional et international pour lutter contre les effets néfastes du trafic de stupéfiants et de la criminalité transnationale organisée sur la sécurité, la gouvernance et le développement social et économique. Son but est de faciliter la coopération régionale et d'améliorer et de simplifier la coordination entre ses huit pays membres aux fins de la lutte contre la criminalité et le trafic et la consommation de drogues. Le Programme régional contribue en outre au renforcement des capacités de lutte contre les stupéfiants au niveau régional en améliorant la coordination, notamment au moyen : des mesures de confiance adoptées dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » ; de la mise en place d'opérations conjointes de lutte contre les stupéfiants ; de l'augmentation des activités de formation pratique, fondée sur des cas d'espèce, portant sur des questions de droit et sur la lutte contre les flux financiers illicites et la criminalité transnationale, notamment le trafic de drogues et la traite de migrants ; du renforcement des normes internationales de prévention et de traitement de la toxicomanie et de la fourniture de services de réduction des risques ; de la promotion de projets de

Programme	*Organismes, fonds et programmes*	*Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité*	*Description*
			développement alternatif entre l'Afghanistan et les pays voisins ; du développement de la recherche concernant les filières du trafic de drogues et les flux financiers illicites ; de l'intensification des activités d'information et de sensibilisation au sujet de la drogue et de la criminalité. En outre, l'ONUDC collabore étroitement avec la MANUA et le Gouvernement afghan pour lutter contre les activités économiques illicites dans le pays.

Annexe VI

Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature)

Entité apportant la contribution	*Description des contributions en espèces ou en nature*	*Valeur annuelle approximative de la contribution (dollars É.-U.)*
Gouvernement afghan	Droits d'atterrissage aux aéroports	246 301
Gouvernement afghan	Redevances aéroportuaires (embarquement/débarquement)	27 399
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : bâtiment d'une superficie totale de 1 409 m²	3 888
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Kondoz : bâtiment d'une superficie totale de 2 164 m²	77 913
Gouvernement afghan	Aérogare (Kaboul) : terrain d'une superficie totale de 4 700 m²	6 204
Gouvernement afghan	Aérogare (Kondoz) : terrain d'une superficie totale de 20 m²	240
Gouvernement afghan	Aérogare (Mazar-e Charif) : terrain d'une superficie totale de 2 184 m²	65 520
Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Kondoz : terrain d'une superficie totale de 15 126 m²	181 509
Gouvernement afghan	Bureau régional de Jalalabad : terrain d'une superficie totale de 21 772 m²	8 491 080
Gouvernement afghan	Bureau régional de Kandahar : terrain d'une superficie totale de 41 558 m²	224 413
Gouvernement afghan	Bureau régional de Mazar-e Charif : terrain d'une superficie totale de 55 234 m²	1 657 020
Gouvernement afghan	Bureau provincial de Bamiyan : terrain d'une superficie totale de 13 200 m²	17 424
Gouvernement afghan	Immatriculation de véhicules	28 000
Total		**11 026 911**

Annexe VII

Coût des services de sécurité pour 2021

Description	*Lieu*	*Nombre*	*Nombre de mois*	*Coût unitaire (dollars É.-U.)*	*Coût total (dollars É.-U.)*
A. Achat de matériel de sûreté et de sécurité					
Munitions		1	1	35 000	35 000
Accessoires pour armes et munitions		1	1	42 000	42 000
Matériel de lutte contre l'incendie		1	1	20 000	20 000
Armes à feu		1	1	45 000	45 000
Matériel, fournitures et accessoires de médecine légale		1	1	50 000	50 000
Dispositifs de verrouillage et matériel et accessoires de sécurité		1	1	15 000	15 000
Matériel de sécurité et de contrôle		1	1	85 670	85 670
Uniformes, drapeaux et emblèmes autocollants		1	1	132 530	132 530
Total partiel					**425 200**
B. Part revenant à la MANUA des dépenses afférentes aux plantons armés détachés par la Direction nationale des services de protection et de sécurité					
Gardes	Complexe A de Kaboul	86	13	276,00	308 568
Superviseurs	Complexe A de Kaboul	4	13	319,00	16 588
Gardes	Complexe A de Kaboul (7 systèmes d'obstacles)	17	13	276,00	60 996
Superviseurs	Complexe A de Kaboul (7 systèmes d'obstacles)	3	13	319,00	12 441
Gardes	Complexe A de Kaboul (Khurshid TV ou route secondaire)	6	12	276,00	21 528
Superviseurs	Terminal de la MANUA de l'aéroport international de Kaboul	2	13	319,00	8 294
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	140	13	89,10	162 154
Superviseurs	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	3	13	102,98	4 016
Gardes	Bureau de Kandahar	47	13	140,00	85 819
Superviseurs	Bureau de Kandahar	7	13	162,00	14 773
Gardes	Partage du coût des services communs à Hérat (85 %)	41	13	234,60	125 042
Gardes	Bureau de Mazar-e Charif	29	13	241,00	90 733
Superviseurs	Bureau de Mazar-e Charif	3	13	278,00	10 849
Gardes	Terminal de Mazar-e Charif	3	13	276,00	10 764
Superviseur	Terminal de Mazar-e Charif	1	13	319,00	4 147
Gardes	Bureau de Maïmana	4	13	267,00	13 891

Description	*Lieu*	*Nombre*	*Nombre de mois*	*Coût unitaire (dollars É.-U.)*	*Coût total (dollars É.-U.)*
Superviseur	Bureau de Maïmana	1	13	309,00	4 014
Gardes	Bureau de Jalalabad	25	13	243,00	78 873
Superviseurs	Bureau de Jalalabad	4	13	280,00	14 586
Gardes	Bureau de Kondoz	24	13	224,00	70 009
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	24	13	276,00	86 112
Superviseurs	Bureau de Pol-e Khomri	2	13	319,00	8 294
Gardes	Bureau de Bamiyan	15	13	226,00	44 143
Superviseurs	Bureau de Bamiyan	3	13	262,00	10 204
Gardes	Bureau de Gardez	28	13	276,00	100 464
Superviseurs	Bureau de Gardez	5	13	319,00	20 735
Total partiel					**1 388 037**
C. Indemnité de repas spéciale pour les plantons armés déployés dans les bureaux locaux par la Direction nationale des services de protection et de sécurité					
	Bureau de Bamiyan	18	12	74,00	15 945
	Bureau de Gardez	33	12	65,00	25 885
	Bureau de Jalalabad	29	12	79,00	27 540
	Bureau de Kandahar	54	12	46,00	29 679
	Bureau de Kondoz	24	12	73,00	21 073
	Bureau de Pol-e Khomri	26	12	90,00	28 080
	Bureau de Mazar-e Charif	32	12	78,00	30 136
	Terminal de Mazar-e Charif	4	12	90,00	4 320
	Bureau de Maïmana	5	12	87,00	5 227
Total partiel					**187 885**
D. Gardes non armés fournis par une société de sécurité privée					
Gardes	Bureau de liaison à Islamabad	6	12	350,00	25 200
Gardes	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	11	12	415,00	54 743
Superviseur	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	1	12	493,00	5 918
Gardes	Centre de distribution de Kaboul	39	12	565,00	264 556
Superviseur	Centre de distribution de Kaboul	1	12	672,00	8 067
Gardes	Champ de tir de la MANUA à Kaboul	8	12	565,00	54 268
Gardes	Bureau de Mazar-e Charif	7	12	493,00	41 406
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	5	12	565,00	33 917
Gardes	Bureaux locaux de la MANUA	12	12	565,00	81 402
Gardes	Complexe Alpha de la MANUA à Kaboul	8	12	565,00	54 268
Gardes	Palais nº 7 de la MANUA	5	12	286,00	17 130
Gardes	Terminal de la MANUA de l’aéroport international de Kaboul	5	12	571,00	34 260

Description	*Lieu*	*Nombre*	*Nombre de mois*	*Coût unitaire (dollars É.-U.)*	*Coût total (dollars É.-U.)*
Gardes	Bureau de Maïmana	8	12	547,00	52 526
Gardes	Bureau de Bamiyan	5	12	464,00	27 819
Gardes	Palais nº 7	15	12	284,00	51 090
Gardes	Terminal de la MANUA de l'aéroport international de Kaboul	14	12	565,00	94 969
Gardes	Bureau de Faizabad	8	12	565,00	54 268
Gardes	Bureau de Jalalabad	4	12	497,00	23 859
Gardes	Bureau de Kandahar	10	12	288,00	34 521
Gardes	Bureau de Gardez	2	12	565,00	13 567
Gardes	Bureau de Kondoz	3	12	460,00	16 545
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	4	12	184,00	8 848
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	144	12	184,00	318 513
Superviseurs	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	4	12	219,00	10 521
Total partiel					**1 382 178**
E. Déploiement de gardes armés fournis par des sociétés de sécurité privées dans des complexes de la MANUA dans l'ensemble du pays					
Gardes	Complexe A et centre de distribution de Kaboul	21	12	2 196,00	553 299
Superviseurs	Complexe A et centre de distribution de Kaboul	3	12	2 685,00	96 665
Gardes	Palais nº 7	8	12	1 102,00	105 833
Superviseur	Palais nº 7	1	12	1 348,00	16 178
Gardes	Bureau de Kandahar	22	12	1 125,00	296 913
Superviseurs	Bureau de Kandahar	3	12	1 374,00	49 447
Gardes	Bureau de Jalalabad	17	12	1 943,00	396 424
Superviseurs	Bureau de Jalalabad	2	12	2 373,00	56 958
Gardes	Bureau de Kondoz	22	12	1 797,00	474 337
Superviseurs	Bureau de Kondoz	2	12	2 194,00	52 663
Gardes	Bureau de Pol-e Khomri	8	12	2 254,00	216 384
Superviseur	Bureau de Pol-e Khomri	1	12	2 744,00	32 928
Gardes	Bureau de Hérat – partage du coût du complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	15	12	1 879,00	338 130
Superviseurs	Bureau de Hérat – partage du coût du complexe regroupant plusieurs organismes (85 %)	2	12	2 294,00	55 060
Gardes	Bureau de Mazar-e Charif	24	12	1 927,00	555 011
Superviseurs	Bureau de Mazar-e Charif	2	12	2 354,00	56 485
Gardes	Bureau de Bamiyan	20	12	1 813,00	435 034

Description	*Lieu*	*Nombre*	*Nombre de mois*	*Coût unitaire (dollars É.-U.)*	*Coût total (dollars É.-U.)*
Superviseurs	Bureau de Bamiyan	2	12	2 214,00	53 129
Gardes	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	22	12	1 605,00	423 752
Superviseurs	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	2	12	1 960,00	47 047
Chef de projet	Bureau de pays	1	12	8 900,00	106 800
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	78	12	709,00	663 522
Superviseurs	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	8	12	867,00	83 208
Gardes	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	9	12	709,00	76 560
Total partiel					**5 241 764**
F. Missions effectuées par la route, y compris les dépenses afférentes à l'indemnité de repas versée aux membres des escortes armées et à la location de véhicules d'escorte					
	Bureau de Gardez	1	12	833,00	9 996
	Bureau de Kandahar	1	12	460,00	5 520
	Bureau de Jalalabad	1	12	2 500,00	30 000
	Bureau de Mazar-e Charif	1	12	2 500,00	30 000
	Bureau de Kaboul, y compris les missions de personnalités importantes ou du Siège	1	12	5 834,00	70 008
	Bureau de Bamiyan	1	12	200,00	2 400
	Bureau de Kondoz	1	12	1 084,00	13 008
	Bureau de Hérat	1	12	1 000,00	12 000
Total partiel					**172 932**
G. Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts du Département de la sûreté et de la sécurité administré par le PNUD					
	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour l'appui aux opérations)	1	1	732 820,00	732 820
	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour les honoraires d'un(e) assistant(e) à la sécurité locale)	1	1	21 754,00	21 754
	Part revenant à la MANUA du budget de partage des coûts pour 1 an administré par le PNUD (pour les frais d'administration)	1	1	31 441,00	31 441
Total partiel					**786 015**

Description	*Lieu*	*Nombre*	*Nombre de mois*	*Coût unitaire (dollars É.-U.)*	*Coût total (dollars É.-U.)*
H. Services d'équipes cynophiles (chiens et maîtres-chiens) basées à Kaboul et à Kandahar					
	Complexe A de Kaboul	3	12	3 482,00	125 344
	Palais nº 7	2	12	1 748,00	41 957
	Terminal de la MANUA	2	12	3 482,00	83 563
	Bureau de Kandahar	2	12	1 772,00	42 524
	Bureau de Bamiyan	2	12	2 856,00	68 538
	Bureau de Hérat	2	12	2 960,00	71 029
	Bureau de Mazar	2	12	3 036,00	72 867
	Bureau de Kondoz	2	12	2 831,00	67 937
	Bureau de Jalalabad	2	12	3 062,00	73 477
	Bureau de Gardez – partage des coûts avec les organismes, fonds et programmes (72,63 %)	2	12	2 507,00	60 165
	Chef de projet – bureau de pays	1	12	10 230,00	122 760
	Centre d'opérations des Nations Unies – partage du coût des services communs (32,281 %)	2	12	1 124,00	94 414
Total partiel					**924 575**
I. Part du coût des services communs de sécurité revenant à la MANUA					
	Contribution de la MANUA au Programme alimentaire mondial pour le bureau de Faizabad (50 %)	1	1	68 498,00	68 498
	Contribution de la MANUA pour le bureau de Neli (Deykondi)	1	1	11 942,00	11 942
	Part revenant à la MANUA du coût des services de sécurité du bureau de Koweït	1	1	160 000,00	160 000
Total partiel					**240 440**
J. Part revenant à la MANUA du coût des services communs de sécurité pour Téhéran et Islamabad					
	Services communs de sécurité – partage des coûts du bureau d'Islamabad administré par le PNUD	1	1	4 000,00	4 000
	Part revenant à la MANUA du coût des services de sécurité du bureau de liaison à Téhéran	1	1	1 275,00	1 275
Total partiel					**5 275**
Coût total des services de sécurité					**10 329 100**
Coût total des services de sécurité pour l'année 2021 (arrondi)					**10 754 300**

Abréviations : PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement.